



HAL
open science

Eure-et-Loir, Fontaine-la-Guyon, projet d'aménagement d'une zone artisanale et commerciale : rapport de diagnostic

Emmanuel Lanoë, Violaine Bresson, Nicolas Payraud, Nicolas Tachet

► To cite this version:

Emmanuel Lanoë, Violaine Bresson, Nicolas Payraud, Nicolas Tachet. Eure-et-Loir, Fontaine-la-Guyon, projet d'aménagement d'une zone artisanale et commerciale : rapport de diagnostic. CG 28. 2007. hal-04356185

HAL Id: hal-04356185

<https://hal.science/hal-04356185v1>

Submitted on 28 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

LANOË Emmanuel

avec la collaboration de
Violaine BRESSON
Nicolas PAYRAUD
Nicolas TACHET

FONTAINE-LA-GUYON
**Projet d'aménagement d'une zone
artisanale et commerciale
(Eure-et-Loir - Centre)**

Dates d'interventions : 21/08/2007 au 07/09/2007

N° de prescription : SRA 07/0220

N° de site (ou n° Patriarche) : 28.154

N° INSEE de la commune : 28-154

SOMMAIRE

Fiche signalétique	3
Mots-clés du thésaurus	4
Intervenants	5
Notice scientifique	6
Pièces administratives	7
1 – Introduction	12
1.1. Localisation, contexte géographique et géologique	12
1.2. Principales données historiques et archéologiques	12
1.3. Organisation et contraintes de l'opération	15
2 – Observations archéologiques	17
2.1. Caractéristiques géologiques	17
2.2. Les perturbations récentes	17
2.3. Descriptif des structures	17
3 – Les résultats du diagnostic	22
3.1. Les indices d'une occupation de la Préhistorique et de la Protohistoire	22
3.2. Les indices d'une occupation gallo-romaine	22
3.3. Des éléments non datés ou d'une datation délicate	23
4 – Conclusion	24
Bibliographie	25
Figures	27
Annexes	43

FICHE SIGNALÉTIQUE

Numéro de site Patriarche : 28.154.

Région : Centre

Département : Eure-et-Loir (28)

Commune : Fontaine-la-Guyon

Code INSEE : 28 154

Lieu-dit ou adresse : « Les Déserts »

Cadastre : ZE 27, 276, 278, 280, 286, 288, , 562, 568

Coord. Lambert I : centroïde X = 525 266 Y = 86 314

Nivellement NGF : Altitude maximale :183 m NGF / Altitude minimale : 176 m NGF

Statut du terrain : Propriété privée

Propriétaire du terrain : Commune de Fontaine-la-Guyon

Arrêté de prescription n° : 07/0220 du 09 mai 2007

Arrêté de désignation n° : 07/0394 du 14 aout 2007

Responsable désigné : Emmanuel Lanoë

Organisme de rattachement : Conseil général d'Eure-et-Loir

Maître d'ouvrage des travaux : Conseil général d'Eure-et-Loir

Nature de l'aménagement : Aménagement d'une zone artisanale et commerciale

Opérateur chargé des travaux : Conseil général d'Eure-et-Loir, Service de l'archéologie

Surface totale de l'emprise prescrite : 60 163 m²

Surface effective de l'emprise à diagnostiquer : 63 504 m²

Surface non accessible : 6227 m² soit 9,8 % de l'emprise effective

Surface décapée : 7016 m² soit 11,05 % de l'emprise effective

Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique : Conseil général d'Eure-et-Loir, Service départemental de l'archéologie, Allée du Général Martial Valin, 28 000 Chartres

Problématique de la recherche : Evaluation du potentiel archéologique dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone commerciale et artisanale

Principaux résultats :

Présence d'un fossé d'enclos et de 2 trous de poteau attribués par défaut à la protohistoire et d'un chemin empierré bordé de fossés et de traces d'occupations de faible densité de la période gallo-romaine

Information sur la composition du rapport

Nombre de volumes : 1 volume

Nombres de pages : 53 pages

Nombre de figures : 15 figures

Nombres d'annexes : 4 annexes

INTERVENANTS

- Suivi scientifique :

SRA Centre : Christian Verjux, conservateur en charge du département d'Eure-et-Loir
CG 28 : Hervé Sellès, chef du service de l'archéologie

- Intervenants administratifs

DRAC Centre, SRA : Laurent Bourgeau, conservateur régional de l'archéologie
CG 28 : Albéric de Montgolfier, président du Conseil général d'Eure-et-Loir
Hervé Sellès, chef du service de l'archéologie

- **Aménageur :** Mairie de Fontaine-la-Guyon

- **Financement :** redevance d'archéologie préventive (RAP)

- Organigramme de l'équipe scientifique :

	<u>Préparation</u>	<u>Terrain</u>	<u>Post-fouille</u>
Responsable d'opération	E. Lanoë	E. Lanoë	E. Lanoë
Technicien	N. Tachet	N. Tachet V. Bresson	N. Tachet V. Bresson
Topographie	M. Dartus	M. Dartus E. Lanoë	M. Dartus
Etude documentaire	N. Payraud		N. Payraud
Assistés de		H. Sellès	H. Sellès

- **Intervenants techniques :** SN Transports Terrassements Chartrains.

Terrassement à l'aide d'une pelle mécanique avec godet lisse de curage de 2,05 m

NOTICE SCIENTIFIQUE

Sur l'emprise de la future zone artisanale au lieu-dit cadastral « Les Déserts » à Fontaine-la-Guyon, le diagnostic archéologique a révélé la présence de vestiges en faible densité principalement répartis sur la moitié sud du terrain.

Une structure importante, mais non précisément datée par l'absence de mobilier révélateur, est attribuée aux périodes protohistoriques. Il s'agit de l'angle d'un fossé d'enclos quadrangulaire. Aucune trace permettant de mettre en évidence sa fonction n'a été révélée lors des ouvertures. S'agissait-il d'un enclos délimitant l'espace d'une ferme indigène, ou, plus sobrement, un enclos dévolu à l'élevage ? Sa localisation en bordure d'emprise ne nous permet pas, en l'état actuel, de connaître son extension vers le sud ni la surface enclose. Non loin, deux petites structures, interprétées comme trous de poteaux, sont comblées de matériaux calcinés provenant de constructions légères et évoquent, quant à elles, la présence d'un possible habitat, qui pourrait être isolé ou appartenir à un ensemble plus vaste se développant dans la parcelle voisine au nord-ouest.

Deux structures semblent se rattacher plus nettement à la période gallo-romaine, malgré leur rare mobilier. En premier lieu, une petite concentration de traces d'occupations marquées principalement par la présence d'un four domestique. Et, surtout, un axe de circulation bordé de fossés latéraux qui traverse la totalité de la surface prescrite, d'est en ouest, sur plus de 300 mètres. Ce chemin de 6 m de largeur pourrait être associé avec les tracés de «voies anciennes bordées de fossés parallèles» repérés plus à l'ouest, en photographie aérienne par R. Dodin (1989-1997), en deux endroits (L'Aubépine et Les Petites Noues), interprétés comme gallo-romains.

Enfin, pour les périodes modernes et contemporaines, nulle trace ne semble témoigner des travaux d'aménagement du canal Louis XIV, qui borde le sud du terrain. Quelques rares fosses de plantation d'arbres témoignent de l'existence relativement récente d'arboriculture (pommiers ?) sur un parcellaire laniéré, avant l'évolution des pratiques agricoles des dernières décennies vers une monoculture extensive.

PIECES ADMINISTRATIVES

- Copie de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique :



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE



Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 07/0220

Arrêté
de prescription de diagnostic archéologique
relatif au projet de zone artisanale et commerciale
au lieu "Les Déserts" à Fontaine-la-Guyon (Eure-et-Loir)

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code du patrimoine (partie législative) et notamment son livre V (archéologie) ;

VU la loi n° 2004-804 du 9 août 2004 et notamment son article 17 modifiant le code du patrimoine ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU l'arrêté n° 06-153 du 28 août 2006 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Louis LEPRETRE, Directeur régional des affaires culturelles du Centre, en matière d'administration générale ;

VU l'arrêté du 31 mars 2006 portant agrément en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service départemental d'archéologie d'Eure-et-Loir ;

VU le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présenté le 5 avril 2007 par la commune de Fontaine-la-Guyon, relatif au projet de zone artisanale et commerciale sur des terrains situés au lieu "Les Déserts" à Fontaine-la-Guyon (Eure-et-Loir), cadastrés ZE 27, 83p, 276, 278, 280, 286, 288, 524 et 526, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre, Service régional de l'archéologie, le 12 avril 2007 ;

CONSIDERANT la superficie du projet et la présence de plusieurs sites protohistoriques (carré quadrangulaire) repérés par prospection aérienne dans les parcelles voisines, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique est prescrit sur les terrains faisant l'objet du projet de zone artisanale et commerciale, sis en :

Région : CENTRE
Département : Eure-et-Loir
Commune : FONTAINE-LA-GUYON
Localisation : "Les Déserts"
Cadastre : ZE 27, 83p, 276, 278, 280, 286, 288, 524 et 526
Emprise : 60 163 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est la détection des vestiges de toutes natures et de toutes périodes et la caractérisation des différentes séquences, phases et périodes d'occupation.

Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic sera réalisé sous forme de tranchées à la pelle mécanique sous la direction du responsable scientifique et selon ses directives. La pelle mécanique, travaillant en rétro-action, sera munie d'un godet à lame lisse d'une largeur de 2 mètres. Les tranchées devront représenter au moins 10 % de la surface du terrain à évaluer.

Lors de la mise au jour de vestiges archéologiques, le responsable scientifique effectuera les extensions de décapages nécessaires à leur compréhension. Il fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les structures mises au jour devront être identifiées par tout moyen approprié (fouille partielle, etc.) afin de permettre leur caractérisation et leur datation. Elles devront faire l'objet de relevés graphiques et être localisées sur un plan. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être indiqués. L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 2) sur un fond cadastral à une échelle lisible.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L 523-14 du code du patrimoine.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la commune de Fontaine-la-Guyon, au Conseil général d'Eure-et-Loir et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Fait à Orléans, le 9 mai 2007

Pour le Préfet de la région Centre
Préfet du Loiret et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles,

Jean-Louis LEPRETRE

Copie certifiée conforme
à l'original

Destinataires :

Commune de Fontaine-la-Guyon
Conseil général d'Eure-et-Loir
INRAP

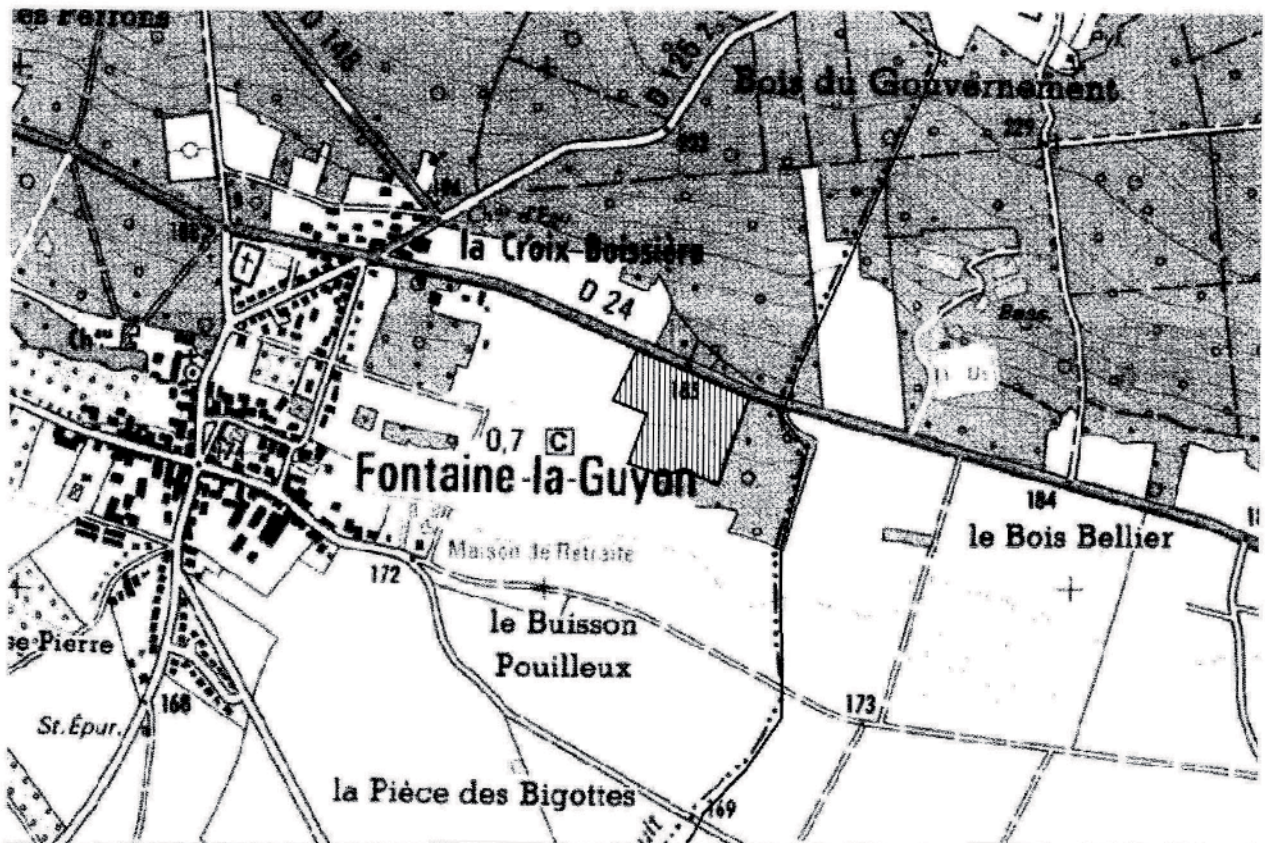
Copies pour information :

Préfecture d'Eure-et-Loir
Service départemental d'archéologie d'Eure-et-Loir



Fontaine-la-Guyon (Eure-et-Loir) lieu "Les Déserts"
Projet de zone artisanale et commerciale
Plan annexé à l'arrêté de prescription de diagnostic
N° 07/0220 du 9 mai 2007

Préfecture de la région Centre
Direction régionale
des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie



- Copie de l'arrêté de désignation :



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CENTRE

Arrêté portant désignation du responsable scientifique d'une opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n°07/0220 du 09 mai 2007

LE PREFET DE LA REGION CENTRE
PREFET DU LOIRET
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite



Direction régionale des affaires culturelles
Centre

Service régional de l'archéologie
ARR-DESIG-RESP
N° DIAG n° 07/0394
DB

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 07/0220 en date du 09 mai 2007 ;

A R R E T E

Article 1er -

Monsieur Emmanuel LANOE, affecté au Service archéologique départemental d'Eure-et-Loir, Conseil général d'Eure-et-Loir, Hôtel du Département, 1 Place du Châtelet à CHARTRES (28000), est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région **CENTRE**

Département : **EURE-et-LOIR**

Commune : **FONTAINE-LA-GUYON**

Lieu-dit : « **Les Déserts** »

Cadastre : ZE 27, 83p, 276, 278,280, 286, 288, 524 et 526

N° Site : /

Programme : tous programmes, toutes périodes

Organisme de rattachement : Service départemental de l'archéologie d'Eure-et-Loir

Article 2 - prescriptions générales

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

Article 3 -

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'Intéressé et à l'opérateur.

Fait à ORLEANS, le **14 AOUT 2007**

Pour le Préfet de la région Centre,
Préfet du Loiret et par délégation,
Le Directeur régional des affaires culturelles empêché,
L'Ingénieur d'études,

Olivier RUFFIER.

Destinataires : Intéressé, Opérateur.

1 – INTRODUCTION

1.1. Localisation, contexte géographique et géologique

- Localisation et contexte géographique (Fig. 1)

La commune de Fontaine la Guyon se situe au centre-est du département de l'Eure-et-Loir à 12,5 km à l'ouest de Chartres. Du point de vue géographique, elle est située à la limite de la Beauce et du Perche. Vers l'est, en direction de Chartres, c'est le domaine de la grande plaine céréalière de Beauce. Vers l'ouest, les bois et les boqueteaux remplacent la plaine ouverte. Le cours de l'Eure, orienté nord-ouest – sud-est, se situe à moins de 3 kilomètres au sud. Le territoire de la commune de Fontaine-la-Guyon est couvert sur son tiers nord, limité par le passage de la RD 24, par une vaste surface boisée : le Bois de la Fontaine et le Bois du Gouvernement, qui sont dans le prolongement du Bois de Bailleau.

Le terrain à diagnostiquer se trouve à environ 750 mètres à l'est du centre de Fontaine-la-Guyon, dans sa proche périphérie. Il est limité au nord par la RD 24 et, à l'est, par un bois étroit qui marque la limite territoriale avec la commune de Saint-Aubin-des-Bois. Le terrain est dominé, au nord, par le plateau du Thymerais, et se développe en contrebas d'une dépression (-60 mètres). Il subit d'ailleurs une légère pente (-8 m) vers le sud. A seulement 600 m, au sud, commence la vallée de Marsault, qui afflue dans l'Eure, au niveau d'Hartencourt. C'est vers celle-ci que convergent les eaux de ruissellement des proches hauteurs, par infiltration. Au moins deux cours d'eau souterrains fossiles ont marqué de leur empreinte les niveaux géologiques supérieurs du terrain.

- Contexte géologique (fig. 2)

Une présentation approfondie du contexte géologique de la zone de Courville-sur-Eure a été donnée par DEWOLF (1977) et reprise par GIGOT (1990). Les principaux éléments concernant le secteur sont donc ici simplement rappelés de manière synthétique.

Au Quaternaire, la calotte glaciaire scandinave, qui atteint son maximum d'extension à l'embouchure de l'Escault, détermine sur le bassin de Paris une période froide. Les variations importantes du niveau des mers entraînent le creusement des vallées et leur remblaiement par des alluvions anciennes. Témoins également de cette période glaciaire, le sommet des argiles à silex, gélifracté, flué au dégel en grande nappe sur l'étendue du territoire.

Pendant la dernière glaciation du Würm, les vents déposent le loess ou limons des plateaux auxquels une partie de cette région doit sa richesse agricole.

1.2. Principales données historiques et archéologiques (par N. Payraud) (fig. 3)

Préhistoire et Protohistoire

Si de nombreux dépôts de mobilier lithique ont été repérés par B. Régent sur les communes de Saint-Aubin-des-Bois et Cintray (n° 21 et 23 à 26, REGENT 1999), le seul indice pouvant témoigner d'une présence humaine au Néolithique dans les environs immédiats des Déserts, et plus généralement sur la commune de Fontaine-la-Guyon, est l'existence d'un lieu-dit de la Grosse Pierre au sud du village (n° 22), qui pourrait faire référence à la présence ancienne d'un mégalithe.

L'époque protohistorique est un peu mieux représentée : outre le bâtiment de la Henrière (n°27), au sud-est de Fleurfontaine daté selon R. Dodin de l'Age du Fer (DODIN 1984), des enclos fossoyés potentiellement protohistoriques ont été repérés par prospection aérienne à la Fontenelle¹ (n°5, DODIN 1985), au Bois Bellier (n° 11)(DODIN 1984, SELLES 1990) et à la Mare aux Cochons (n°8, DODIN 1985). D'autres enclos ont été signalés à proximité de l'Eure, au Vivier des Friches (n° 14) et aux Massotines² (n°1, DODIN 1989), ainsi que de part et d'autre du bois de Bailleau, aux Buissons (n° 3, DODIN 1986) ou près de Dallonville (n°2, DODIN 1984). Cette attribution chronologique reste cependant incertaine, car elle ne repose que sur la photo-interprétation des sites.

Epoque gallo-romaine.

L'occupation humaine des environs à l'époque gallo-romaine est attestée avec certitude. On peut noter en particulier, grâce au géoréférencement de la carte des aqueducs gallo-romains de Chartres, publiée par la SAEL en 1862, que l'aqueduc de Landelles à Chartres passe à environ 1,5 km au sud des Déserts (fig. 3, sans n° et fig.5).

Trois sites importants sont également situés à moins de 3 km du lieu du diagnostic :

- Au sud, près de Grognauld (n°29), les fondations d'une villa DODIN 1989).

- Au sud-ouest, aux Caillettes (n°38 et 39), un bâtiment isolé (DODIN 1997) et les traces d'une installation artisanale fouillée en 1983³, ainsi que d'autres éléments mis au jour aux Lasses (n° 40) en 2004, à l'occasion d'un diagnostic réalisé par l'INRAP dans le cadre de l'extension de la carrière Rasori.⁴

- A l'ouest, l'ensemble de la Haie Chevrier⁵, probablement une villa (32 a et b), connu depuis le XIX^e

1 - Site 28154008, correspondant à celui de la Vallée de Marsault

2 - R. Dodin écrit les « Mussotines »

3 - Site 28154005AH

4 - Information H. Sellès

5 - Sites 28154003AH et 28154006AH.

siècle (GUERINEAU DE BOISVILETTE, p. 288-289).

En outre, des *tegulae*, des monnaies et de la céramique gallo-romaines ont été ramassées en de nombreux secteurs, dans les environs de Cintray (n° 30 et 42), Saint-Aubin (n°33 et 37) et Dallonville (n° 28 et 36) – pour l'essentiel à l'occasion de prospections pédestres (REGENT 1999) – et au Champrier de Champigny, près de Genainvilliers (n° 35, Questionnaires 1904, I, p. 169).

Enfin, on considère depuis le XIXe siècle que l'actuelle RN23 reprend le tracé de l'ancienne voie romaine de Courville à Chartres (sans n°, « Itinéraire du pays carnute », dans GUERINEAU DE BOISVILETTE 1864).

Enfin, on peut signaler que R. Dodin a repéré en deux endroits (L'Aubépine, n° 10 et Les Petites Noues, n° 41) le tracé de «voies anciennes bordées de fossés parallèles» (DODIN 1989, 1997) et que des *tegulae* ont été trouvées au second lieu-dit (DODIN 1984).

Moyen Age

Le premier secteur proche des «Déserts» dont l'occupation est attestée dans les sources écrites est situé sur la commune actuelle de Mittainvilliers : Genainvilliers est en effet mentionné en 949 (MERLET 1861, p. 80), Champigny – dont ne demeure que le toponyme – en 1100 (*ibid.*, p. 38) et Mittainvilliers en 1128 (cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée, cité *ibid.*, p. 120). Au XII^e siècle apparaissent également Amilly en 1120 (cartulaire de Josaphat, p. 3), Cintray et Fleurfontaine en 1140 (cartulaire de Thiron, cité dans MERLET 1861, p. 49 ; cartulaire de Josaphat, p. 120). Le village de Saint-Arnoult n'est pour sa part cité qu'en 1218 (cartulaire de Josaphat, cité dans MERLET 1861, p. 161).

Pour les environs des «Déserts», on ne remonte pas dans la documentation plus loin que le début du XIII^e siècle : Boissay est cité en 1202, Grognauld en 1217, Fontaine en 1220 et Saint-Aubin en 1250 (respectivement MERLET 1861, p. 22, 86, 71 et 162). Notons enfin la mention du village de Chazay en 1348 et celle d'un deuxième village aujourd'hui disparu à Marizée, près de Mittainvilliers, en 1350 (*ibid.*, p. 46 et 112). L'enclos fossoyé quadrangulaire repéré en 1990 par R. Dodin pourrait ainsi appartenir à ce village (n° 47, DODIN 1990).

Les seuls édifices dont l'origine médiévale est attestée dans les environs sont le moulin de la Place, au nord-ouest de Saint-Luperce, cité en 1215 dans le cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée, et l'église Saint-Martin de Fontaine-la-Guyon (n°43), mentionnée en 1250.⁶ Un indice d'une occupation médiévale au sud-ouest de Cintray est enfin donné par l'association de deux toponymes : les Chapelles (n°46) et la Motte (n° 44).

Epoque moderne

6 - D'après la présentation historique de la commune rédigée par J. Charron, sur www.fontainelaguyon.fr.

Au XVI^e siècle est construit le manoir de Fontaine (n°51), partiellement conservé aujourd'hui⁷. De nouveaux hameaux ou villages apparaissent dans la documentation Flonville et Orébin⁸ en 1542 (MERLET 1861, p. 70 et 134), Ardéville en 1623 (cartulaire de N-D. de Bonneval, cité *ibid.*, p. 4) et le Pin sur un plan de 1695 (AD28 7Fi17). Ces deux derniers n'apparaissent pas sur la carte de Cassini (1757), mais leur emplacement est connu grâce à la persistance des toponymes (sans n°). Ladite carte de Cassini permet également de repérer une croix dite du Harmel au nord de Saint-Aubin et d'affirmer que le moulin de Blanville (n°50) et l'oratoire Saint-Ambroise (n° 52), situés entre Flonville et Saint-Lupercé, datent au moins du milieu du XVIII^e siècle.

L'ouvrage majeur de l'époque moderne dans le secteur est le canal Louis XIV (fig.4), dont la construction a été entreprise entre 1684 et 1692 pour alimenter en eau les jardins du château de Versailles (DESPOTS, GALLAND 2006, p. 10, 39). D'après les informations recueillies sur le terrain et la comparaison entre les plans anciens (plan de 1695 et carte de Cassini, plan de Fontaine-la-Guyon en 1765 et cadastre napoléonien) et la carte IGN au 1/25000, il a été possible d'en reconstituer le tracé. On voit ainsi que le canal est situé immédiatement au sud de la zone soumise à la prescription de diagnostic.

Un réseau datant de l'époque moderne a été mis au jour lors d'un diagnostic réalisé par l'INRAP en 2002 près du Pont Hubert (n° 48, FAY, SELLES 2002).

Enfin, il existe un lieu-dit du Moulin au sud de Fontaine, non mentionné sur la carte de Cassini, dont on peut donc supposer qu'il date au plus tôt de la fin du XVIII^e siècle.

7 - - *Ibid.*

8 - - J. Charron évoque une origine plus ancienne (XII^e siècle), sans plus de précision.

1.3. Organisation et contraintes de l'opération

La commune de Fontaine-la-Guyon a émis une demande volontaire de réalisation de diagnostic archéologique auprès de la Préfecture de la région Centre pour son projet d'extension zone artisanale et commerciale sur des terrains situés au lieu dit « Les Déserts ».

Le Préfet de la région Centre a prescrit un diagnostic archéologique (arrêté de prescription n°07/0220 du 9 mai 2007) du fait de la superficie du projet (6 hectares) et de la présence de plusieurs sites protohistoriques (dont un enclos fossoyé quadrangulaire) repérés à proximité. Les travaux envisagés sont ainsi susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine potentiellement présents. La zone soumise à prescription de diagnostic archéologique correspond à une tranche d'aménagement d'une zone artisanale. Ce projet fait suite à deux tranches d'aménagement de lotissements pavillonnaires situés dans sa périphérie immédiate.

Les parcelles concernées par le projet d'aménagement telles que mentionnées sur l'arrêté de prescription sont : ZE 27, 83p (non identifiée), 276, 278, 280, 286, 288, 524 (nouveau numéro 568), 526 (nouveau numéro 562). Le cumul de surfaces parcellaires correspond à une superficie totale de 63 504 m².

La responsabilité scientifique de l'intervention a été confiée à Emmanuel Lanoë, attaché de conservation du patrimoine au service de l'archéologie du Conseil général d'Eure-et-Loir (arrêté de désignation n°07/0394 en date du 14 août 2007).

La phase de terrain du diagnostic, précédée d'un jour de préparation le 20 août 2007, s'est déroulée du 21 août au 7 septembre 2007 et a mobilisé de deux à quatre personnes.

La période d'étude des données recueillies au cours de ce diagnostic a eu lieu du 24 septembre au 26 octobre 2007.

Le diagnostic a été réalisé en effectuant des tranchées au moyen d'une pelle mécanique à chenilles utilisée en rétroaction. L'engin était muni d'un godet à lame lisse, large de 2,05 mètres.

Les tranchées sont globalement orientées nord-sud, avec une légère inclinaison vers l'est, en raison de l'alignement de celles-ci sur la limite parcellaire en bordure du bois.

Le diagnostic a débuté depuis la bordure orientale du terrain, du point haut, au nord, jusqu'à l'extrémité sud. Puis, les tranchées se sont succédées, parallèlement, vers l'ouest de l'emprise, toujours du nord au sud.

La surface ouverte représente 11,05 % de la superficie totale de l'emprise. Ce pourcentage tient compte des contraintes techniques imposées par la présence de lotissements dans la partie ouest du terrain, bordé au nord par la voie de circulation d'engins de chantier, sur les parcelles ZE 568 (ex 524) et ZE 562 (ex 526), qui rendent inaccessible une surface de 9,8 % de la superficie totale de l'emprise (fig.7).

Les caractéristiques générales des tranchées (profondeur, nature des roches rencontrées altimétries relatives) ont fait l'objet d'un enregistrement tous les 25 mètres.

Les objets ou fragments d'objets découverts isolément, ont été positionnés selon leur distance d'apparition par rapport à un point 0 situé en tête de tranchée (au nord) et en profondeur relative par rapport au niveau de surface.

En fonction de leur disposition ou de leur amplitude, l'essentiel des structures a fait l'objet d'une fouille manuelle ou mécanique par moitié afin de les caractériser plus précisément. Chacune a fait l'objet d'un levé topographique manuel et éventuellement photographique et ses caractéristiques générales figurent dans l'inventaire des structures en annexe.

Dans le présent rapport, l'ensemble des fosses, fossés... sont dénommés « faits archéologiques » ou « faits ». Les faits archéologiques sont immatriculés avec le numéro de tranchée accolé en radical et précédé d'un « F » (exemple : le premier fait de la tranchée 5 porte le numéro F501).

Le mobilier recueilli lors de l'opération de terrain a été lavé et répertorié. Son inventaire figure en annexe.

2 – OBSERVATIONS ARCHÉOLOGIQUES

2.1. Caractéristiques géologiques observées

Le terrain étudié présente, sous un niveau de terre végétale d'une trentaine de centimètres constituant la semelle de labours, des formations géologiques superficielles majoritairement composées de graviers de silex et d'éclats de silex concassés avec quelques traces de rouille. Il s'agit du niveau supérieur « lessivé » des argiles à silex. Régulièrement, et plus fréquemment en partie basse du terrain, reposent, sur ce substrat, des poches de limons (beiges) des plateaux, d'une puissance de 5 à 10 cm, déposées par colluvionnement et/ou dépôts éoliens. Ces formations se font plus fréquentes dans la partie orientale du terrain, avec une puissance pouvant atteindre plus de 70 cm par endroits (Cf Annexe 2).

Par ailleurs, le relief du terrain forme une très légère vallée (fig. 7, courbes de niveaux) qui favorise les écoulements hydrauliques provenant des pentes vers son centre. Deux cours d'eau fossiles ont été identifiés lors du diagnostic (F208 et F1002), qui semblent converger vers la vallée de Marsault quelques centaines de mètres plus bas.

2.2. Les perturbations récentes

Les deux tiers environ de la zone prescrite, à l'exception des parcelles ZE 27, 526, 276 et 280 (en partie) situées aux extrémités nord-ouest du terrain, sont perturbés par la présence d'un dense réseau de drainage installé au début des années 1980 pour pallier à la mauvaise infiltration des terrains. Deux canalisations principales collectent les eaux provenant de nombreux conduits secondaires, installés parallèlement tous les 11 mètres. L'ensemble se raccorde à de larges buses, à usage de regards⁹. La profondeur d'implantation de ces canalisations est, en moyenne, de 0,80 m sous le niveau du sol, parfois plus, sur quelques dizaines de centimètres de large. Cela a parfois perturbé les structures archéologiques.

2.3. Description des structures

Un tableau d'inventaire des structures (Annexe 3) fait un récapitulatif synthétique de l'ensemble des éléments mis au jour. Nous ferons, ici, une description plus détaillée des structures, par tranchée, selon leur ordre d'apparition au cours de l'opération (Fig. 7).

Tranchée 1 (176 m, 1 structure)

- F101 : Localisée à l'extrémité sud-est de l'emprise, cette fosse de forme très irrégulière, d'1,80 m de long sur 2,25 mètres de large, est apparue directement sous la terre végétale (-0,30 m). Son comblement est constitué de terre limoneuse brun gris. Seul un fragment de terre cuite architecturale

9 - Le plan détaillé (non reproduit dans le présent document) nous a aimablement été communiqué par Monsieur le Maire de Fontaine-la-Guyon

très dégradé en a été extrait.

Tranchée 2 (175 m, 8 structures)

- F201 : Repérée au nord du terrain, cette structure est de faible épaisseur (5 cm). Quasiment circulaire (diamètre : 0,90 m), elle est caractérisée par une concentration de charbon de bois et présente des marques de rubéfaction en son centre. L'ouverture d'une fenêtre a été réalisée autour de ce probable vestige de foyer, sans pour autant mettre en évidence d'autre trace d'occupation à proximité.

- F202 (=F501): Fossé d'environ 35 cm de large, installé au centre du terrain, d'orientation nord-ouest / sud-est, comblé de terre limoneuse grise, fortement gravillonneuse. Premier indice du fossé de bordure nord du chemin traversant la zone d'est en ouest, également identifié en tranchée 5 (F501).

- F203 (=F601): Fossé parallèle à F202, de même orientation, d'une largeur d'environ 40 cm et d'un comblement similaire. Il s'agit du fossé de bordure sud du chemin, équivalent à F601.

- F205 : (Fig. 8) Fosse rectangulaire carrée (2,10 x 2,10 m) apparaissant directement sous la terre végétale et comblée de terre limoneuse grise. Seuls des fragments de clous en fer ainsi qu'un fragment de terre cuite architecturale indéterminée (probable pavement) en furent extraits. Il s'agit très probablement d'une fosse d'implantation d'arbre de période moderne ou contemporaine.

- F206 : (Fig. 9) Fosse d'arbre quadrangulaire (2,10 x 2 m) de même type et contemporaine à F205, située à environ 13 mètres au sud de celle-ci. Aucun mobilier associé.

- F207 : Au sud de la tranchée 2, une zone de 3,20 m de long environ est marquée par la présence de traces de racines calcinées. Nul indice anthropique n'y est associé.

- F208 : Tracé sinueux et irrégulier repérable sur les niveaux supérieurs du substrat géologique (grave à silex). Son aspect et sa texture de fins graviers mêlés à des dépôts sablonneux l'apparentent vraisemblablement à un écoulement naturelle fossile. Par nature indatable, il est recoupé par une tranchée de drainage.

Tranchée 3 (181 m, 1 structure)

- F301 : Fosse rectangulaire (1,10 mètres x 1,30 m), de faible profondeur. Son comblement est constitué de limon gris uniforme. Un fragment informe de terre cuite architecturale en fut extrait. Il semble s'agir d'une fosse d'implantation d'arbre moderne ou contemporaine.

Tranchée 4 (195 m, 1 structure)

Repérage du fossé bordier nord du chemin F202 (=F501).

- F401 : Zone charbonneuse localisée sur la moitié orientale de la tranchée, de 50 cm de long (nord-sud) sur 20 cm de large, apparaissant sous la terre végétale, dans les niveaux supérieurs (-0,38 m sous

le sol) d'une couche de limons. Il s'agit d'un probable vestige de foyer.

Tranchée 5 (202 m, 4 structures)

- F501 (=F202) : (Fig. 7 et 10) Fossé bordier nord du chemin. Il est orienté nord-ouest / sud-est, et large de 35 cm environ. Son comblement est composé de terre limoneuse grise, gravillonneuse. De petites fosses circulaires (environ 25 cm de diamètre), de plus faible profondeur, sont accolées assez régulièrement contre sa limite sud. Quatre d'entre-elles furent identifiées sur environ 20 m. D'autres ont été repérés dans les tranchées suivantes. Ces probables trous de poteaux avaient-ils une fonction structurelle lors de l'installation du revêtement du chemin ? La présence de ces trous de poteaux disposés le long du fossé pourrait s'expliquer par une structure en bois soutenant l'empierrement lors de construction de la chaussée. La découverte d'un fragment de *tegulae* (F501.1) et de céramique fine, à pâte rouge et extérieur noir (F501.2) peuvent nous indiquer une datation gallo-romaine de la structure. Enfin, des boulettes de chaux furent découvertes dans le fossé. Ce matériau a-t-il été utilisé pour le revêtement de la voirie ?

-F503 : (Fig 7 et 12, partie gauche) Petite structure circulaire (diamètre : 50 cm) en creux, comblée de charbons de bois et silex, comportant une couche nette et circulaire de rubéfaction en surface. Il semble s'agir d'un foyer semi-enterré. Aucun indice de datation n'y est associé. Il est néanmoins tentant, à titre d'hypothèse, de l'associer chronologiquement aux structures découvertes à faible distance (F504 et F505).

-F504 : (Fig. 12, partie centrale) Petit groupe de tessons de céramique de la période antique disposés sur un éventuel sol résiduel. Il comporte deux fragments éclatés d'une même amphore d'importation de type Dressel 7/11¹⁰ (F504.1) et deux fragments de céramique fine à pâte rouge et extérieur noir.

-F505 : (Fig. 12, partie droite) Vestige de four ou de foyer aménagé. La sole est constituée de deux éléments de *tegulae* remployés. Il est bordé, au nord, par une paroi de pierre calcaire calcinée, conservée sur quelques centimètres d'élévation. Quelques traces de calcaire de la paroi opposée sont repérables au sud. Aucune marque de paroi ne ferme l'édifice à l'ouest. Cependant une couche de vidange cendreuse avec du charbon de bois, est répandue sur le côté ouest, indiquant l'accès au foyer. Datable de la période gallo-romaine, ce vestige de foyer semble remonter plus précisément au I^{er} siècle de notre ère, tel que l'indique le mobilier céramique associé (F505.1).

Tranchée 6 (206 m, 2 structures)

Repérage du fossé bordier nord du chemin (F501).

-F601 (=F203) : Fossé bordier de chemin, parallèle à F501, situé à pratiquement 6 mètres de distance. Ses caractéristiques et son comblement sont comparables, mais il ne présente pas, pour sa part, de fosses circulaires accolées. Les seuls vestiges mobiliers extraits sont quelques fragments

10 - identification de la céramique par Hervé Sellès

de terre cuite architecturale de texture très grossière. Des boulettes de chaux ont été extraites de ce fossé.

-F602 : Tranchée creusée pour la mise en place d'un tuyau collecteur du réseau de drainage. Comblée de terre brune.

Tranchée 7 (209 m, 1 structure)

Repérage des fossés bordiers nord (F501, avec marque circulaire) et sud (F601).

-F701 : (Cf. fig. 13) Fosse ovale apparaissant sous la terre végétale (-0,30 m), de dimensions 1,45 x 1,20 m, comportant une zone de dépôt cendreuse sur sa surface. Sa profondeur est de 35 cm et son comblement de terre limoneuse grise comporte quelques rares fragments de mortier rose. Son interprétation et sa datation sont délicates, néanmoins ce type de matériau de construction suggère éventuellement la période gallo-romaine.

Tranchée 8 (212m, 2 structures)

Repérage des fossés bordiers nord et sud du chemin (F501 et F601).

-F801 : Fosse longitudinale (dimensions : 2,85 x 1,60 m, profondeur de 50 cm), à contours très irréguliers, qui apparaît sous la terre végétale (-0,30 m). Son comblement homogène est d'une terre limoneuse grise. Elle ne contient ni charbon de bois, ni mobilier. Il semble s'agir d'un chablis.

-F802 : Fosse aux contours irréguliers (dimensions : 1,97 x 1,48 m, profondeur de 50 cm), apparaissant sous la terre végétale et comblée de terre limoneuse grise. Sans trace de charbon de bois ni mobilier, il peut également s'agir d'un chablis.

Tranchée 9 (216 m)

Repérage du fossé bordier nord (F501, avec cavité circulaire) et sud (F601) du chemin.

Tranchée 10 (187 m, 2 structures)

Repérage des fossés bordiers nord et sud du chemin.

-F1001 (Fig. 14) : Fossé d'enclos orienté nord-ouest/sud-est qui se poursuit perpendiculairement vers le sud. L'angle formé est arrondi. La largeur maximale à l'apparition du fossé est de 1,55 m. La profondeur maximale mesurée est de près de 1 mètre sous le niveau du sol (Fig. 14, sondage 2, coupe sud). Son comblement est constitué de limon jaune homogène, légèrement blanchi au fond par les phénomènes hydrologiques. Bien que très perturbé par une tranchée du réseau de drainage, le fossé est repérable jusqu'en limite sud de la zone prescrite (sondage 3), et doit se prolonger au delà. A l'ouest, il n'est plus discernable après la fenêtre 2. Sa profondeur est progressivement moins marquée, à mesure que les dépôts de limons augmentent en épaisseur.

Un seul élément mobilier informe (F1001.1), de terre cuite grossière, a été retrouvé au niveau supérieur de son comblement. Il semble s'agir de fragments de plaque foyère. Enfin, au niveau de l'angle du fossé et à une dizaine de mètre plus au sud, des concentrations de blocs de silex (10 x 10 cm de moyenne) sont intercalées en bordure externe de son remplissage. Ils sont situés au niveau présumé de croisement entre le chemin bordé de fossés (F601, plus visible à ce point précis) et le fossé F1001. La présence des blocs de silex peut se justifier par un phénomène de pénétration de pierres de revêtement du chemin dans le comblement meuble du fossé à la suite des labours. Cette hypothèse suggère que la voie est postérieure au fossé d'enclos mais ne repose sur aucune observation stratigraphique claire.

-F1002 : Emprunte hydrologique fossile interprétée comme résultant du même phénomène que F208. Un petit sondage (Fig. 14, Sd 4) a confirmé la très faible profondeur (5 à 10 cm) du phénomène et son aspect naturel.

Tranchée 11 (194 m)

Repérage du fossé bordier nord du chemin (F501).

Tranchée 12 (194 m, 1 structure)

Repérage des fossés bordiers nord et sud du chemin (F501 et F601).

-F1201 : Fosse ovale de 2,70 m sur 4,65 m, profonde de 20 cm. Son comblement est constitué de terre limoneuse grise cendrée avec présence de charbon de bois, sans mobilier. Il peut s'agir d'une fosse ayant servi de vidange de foyer. Non datée.

Tranchée 13 (197 m)

Repérage du fossé bordier nord (F501) avec marque circulaire.

Tranchée 14 (79 m, 3 structures dont l'empierrement du chemin)

-F1401 : Fosse circulaire de 40 cm de diamètre, comblée de terre limoneuse grise et de blocs de silex rubéfiés. Très probable trou de poteau fonctionnant avec F1402.

-F1402 : (Fig. 15) Fosse circulaire de 42 cm de diamètre, profonde d'une trentaine de centimètres. Son comblement présente la particularité d'être composé, dans sa moitié supérieure, d'un amalgame très dense de terre limoneuse avec des fragments rubéfiés de paroi de torchis à clayonnage. Associés à quelques silex rubéfiés, ils recouvrent une couche de terre charbonneuse dans la partie inférieure du comblement. Il s'agit sans doute d'un trou de poteau qui fonctionne avec F1401. Ces indices de construction de type protohistorique sur poteaux sont trop limités pour caractériser le type et la surface du bâtiment concerné. Il est d'ailleurs très probable qu'une extension de celui-ci soit présente au nord de la tranchée, hors emprise de la prescription de diagnostic.

-F1403 : (Fig. 11) Zone empierrée correspondant à un niveau primaire de couverture d'une voie

de circulation bordée de fossés (F501=F202 et F601=F203). Elle est constituée d'une couche de blocs de silex (environ 10 x 10 cm) mêlés à de la terre limoneuse brune, qui a glissé suivant la pente du terrain. Cette couche peut constituer l'assise, le *statumen* de la voie, destinée à recevoir le noyau et la bande de roulement. Cette couche est scellée par un épais dépôt de limon. La coupe du chemin nous indique une largeur de circulation de 5,25 m entre les deux fossés latéraux.

Tranchée 15 (78 m)

Empierrement du chemin

-F1501 : Structure équivalente à F1403, cette zone d'empierrement correspondant à un niveau de revêtement de voie est mieux conservée (Fig. 11, photo). Elle est visible sur presque 6 mètres de large et correspond au meilleur état de conservation de la chaussée. De plus gros blocs de silex (20 centimètres) sont fichés au sommet du remplissage du fossé nord (F501). Un tessou de céramique (F1501.1) a été retrouvé à la surface de la chaussée. Il indique une datation de la période gallo-romaine.

Tranchée 16 (79 m)

Empierrement du chemin

-F1601 : Zone d'empierrement du revêtement de la voie (égal à F1403 et F1501) mais conservé sur une moindre largeur (3,50 mètres).

Tranchée 17 (25 m)

Repérage du fossé nord du chemin (F50).

3 – LES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC (SYNTHÈSE)

3.1. Les indices d'une occupation de la Protohistoire

Aucun indice mobilier datant des périodes préhistoriques n'a été révélé dans les tranchées diagnostiquées, malgré une attention particulière portée dans les formations de limons.

Le terrain évalué possède des traces d'une occupation remontant très probablement à la protohistoire, néanmoins les indices mobiliers pouvant le confirmer sont absents.

L'angle nord-est d'un fossé d'enclos (F1001), probablement quadrangulaire, est repérable au sud de la moitié ouest du terrain. Il doit se poursuivre dans la parcelle voisine, au sud, mais il risque d'être entamé par le creusement du canal Louis XIV. Sa datation reste hypothétique. Elle s'appuie sur la superposition (ou plus précisément le prolongement) du chemin attribué à la période gallo-romaine avec le comblement supérieur du fossé.

Les structures F1401 et F1402 constituent des indices de construction sur poteaux à parois de torchis clayonnées. En l'absence de moyens de datation précis, nous ne pouvons certifier une attribution chronoculturelle à la période protohistorique. Situés en extrémité nord de l'emprise nous ne connaissons pas leur niveau d'extension.

Il est très délicat d'envisager un lien entre ces traces de bâtiments sur poteaux et l'enclos quadrangulaire, d'autant que leurs attributions chronologiques restent subjectives.

Aucun vestige de construction n'a été reconnu dans la surface délimitée par le fossé (F1001) de l'enclos. Le comblement du fossé n'a pas montré de zone de rejets de mobilier pouvant témoigner de la possible proximité d'une habitation. Suivant ces constatations, l'enclos paraît vierge de toute occupation structurée. Il pourrait s'agir d'un enclos de parquage destiné aux animaux. Dans l'hypothèse où il existerait un lien organique entre l'enclos et le possible bâtiment retrouvé au nord-ouest, ces aménagements témoigneraient d'une exploitation agricole associant habitat ouvert et enclos à vocation agricole ou pastorale. Il convient de rester prudent dans cette interprétation.

3.2. Les indices d'une occupation gallo-romaine

Un axe de circulation traverse toute la surface diagnostiquée, globalement d'est en ouest. Son état de conservation est très variable. Il est très rabeté et parfois imperceptible dans la majeure partie du terrain où seuls les fossés latéraux (F202-F501 et F203-F601) ont pu être repérés. Cependant, dans la partie occidentale (tranchées 14, 15 et 16) un niveau de couvremment composé de blocs de silex densément liés, a été préservé par un apport de limons. Son aspect d'origine est ainsi plus perceptible (Fig. 11 : coupe, photos). Relativement rectiligne, il possède une largeur entre fossés de 5,25 m et, fossés latéraux compris, de pratiquement 6 m. Ces dimensions sont comparables à la largeur moyenne d'une voie en Gaule romaine (6 m) et des préconisations, toutes théoriques, de Pline le Jeune¹¹ (5,40 m pour les voies importantes et 3 m pour les voies secondaires). De surcroît, les rares vestiges mobiliers retrouvés dans son contexte (F501.1, F501.2 et 1501.1) ; les fragments de *tegulae* et de céramiques trouvées en surface font exclusivement état d'une datation de la période gallo-romaine. Il faut également rappeler la reconnaissance par photographie aérienne, à 2 kilomètres au nord-ouest sur la commune de Fontaine-la-Guyon, d'une «voie ancienne bordée de fossés parallèles» (DODIN 1989 et 1997), au lieu dit «L'Aubépine» et également aux «Petites Noues», sur la commune de Saint-Arnoult-des-Bois. S'agit-il de la poursuite occidentale du chemin retrouvé aux «Déserts» ? Il est par ailleurs très délicat de présumer, sans plus d'éléments, des destinations desservies par cet axe routier et de l'éventuel raccordement à un second réseau, notons simplement que l'antique chef-lieu de cité Carnute *Autricum* est situé à 12 kilomètres au sud-est.

La zone d'occupation avec structures de feu : indices d'un habitat léger ?

Bien que sa relation éventuelle avec la voie de circulation ne soit pas établie, un petit groupement de traces d'occupations, probablement liées entre elles, a été mis au jour dans la tranchée 5, à seulement

11 - Pline le Jeune, *Epistulae*, II, 17.

20 m au sud du chemin. Il concentre, dans un rayon de 3,50 m, un foyer semi enterré (F503), quelques tessons (dont des fragments d'amphore) reposant sur un probable sol résiduel (F504) et un aménagement de foyer ou de four remployant des *tegulae* (F505). Cependant, aucune trace, sur la superficie de la fenêtre (76 m²), ne laisse apparaître de substruction alentours. Ainsi, leur situation à l'intérieur de bâtiment(s) demeure incertaine mais reste fortement envisageable. S'agissait-il de structure(s) plus ou moins légère(s) dont les traces sont imperceptibles ou rabotées ou bien les dimensions de cette ou ces constructions dépassent-elles la surface ouverte ? Cette dernière hypothèse est moins évidente.

3.3. Des éléments non datés ou d'une datation délicate

F801 et F802, par leurs formes et la nature totalement vierge de leur comblement, ont été interprétés comme des chablis.

La fosse F103 ne possède aucun indice caractéristique, ce qui rend son interprétation et sa datation impossible. Seul un fragment de terre cuite architecturale dans son remplissage peut évoquer une nature anthropique de son creusement.

F201 et F401, pour leur part, sont des traces de foyers isolés, situés au nord-est de la zone évaluée. Non datés, ils attestent néanmoins d'une petite occupation de ce secteur.

La structure, F701 est une fosse possédant comme seul indice anthropique la présence de résidus de mortier rose dans son comblement, assez caractéristique de la période gallo-romaine. L'interprétation de cette structure demeure très délicate.

Enfin F1201 possède un remplissage de nature très cendreuse et charbonneuse qui peut évoquer de probables vidanges de foyers. Notons par ailleurs, sans conclusion hâtive, qu'elle est relativement proche (30 m) des vestiges de construction F1401 et F1402. Cela contribue à mettre en évidence la présence d'indices d'occupation dans ce secteur occidental, en bordure de la surface concernée par la prescription de diagnostic.

F205 et F206, alignées dans l'axe du parcellaire et, plus au nord, F301, sont interprétés comme des fosses de plantation d'arbres, qui témoignent sans doute d'une petite activité arboricole sur quelques parcelles aux périodes modernes ou contemporaines.

4 – CONCLUSION

La prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive au lieu-dit «Les Déserts» sur la commune de Fontaine-la-Guyon a permis de mettre en évidence la présence d'indices d'occupations et de structures archéologiques sur l'emprise du projet d'aménagement d'une zone artisanale et commerciale.

Un fossé d'enclos incomplet et les vestiges partiels d'un possible bâtiment sur poteaux porteurs, ainsi qu'une occupation caractérisée entre autre par la présence de structures de combustion et du mobilier, et une voie de communication probablement gallo-romaines, constituent les principales données recueillies au cours de cette évaluation.

Il résulte que de la zone étudiée est marquée par une densité relativement faible de vestiges au regard de la totalité de la superficie. Les indices sont répartis majoritairement dans la moitié sud du terrain, de part et d'autre du chemin ancien. Certains vestiges s'étendent d'ailleurs au-delà de l'emprise évaluée.

BIBLIOGRAPHIE

1 – Documentation

Carte géologique de la France à 1/50 000^e, Chartres (XXI – 16), n° 255, BRGM, 1971.

Carte routière et touristique, carte régionale, Centre, 1/250 000^e, n° R 08, IGN, 2005, édition 3.

Carte topographique, série bleue, 1/25 000^e, Auneau, n° 2116E, IGN, 1996, 2006, édition 5.

2 – Archives

Archives départementales d'Eure-et-Loir (AD28)

7 Fi 17 (Collection Jusselin) : Carte particulière du canal de la rivière d'Eure depuis Pontgouin jusques à Versailles (...) dédiée au Roy par son très humble (...) serviteur Hubert Jaillot, géographe ordinaire de sa Majesté / A Paris chez le S[ieu]r Jaillot, géographe ordinaire du Roy joignant les grands Augustins aux deux Globes Avec Privilège, 1695.

3P6710 à 6720 : cadastre napoléonien.

Plans 70/1 et 70/2 : Fontaine-la-Guyon (1765).

- Médiathèque de Chartres :

ms. 22 : questionnaires envoyés aux instituteurs, curés et maires d'Eure-et-Loir.

Sources éditées

Carte de Cassini, feuille de Chartres (1757), IGN, 1999.

Cartulaire de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Tiron, édité par MERLET (L.), Chartres, SAEL, 1883.

Cartulaire de Notre-Dame de Josaphat, édité par METAIS (C.), Chartres, SAEL, 1911, 2 vol.

Cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée de Chartres, édité par MERLET (R.), Chartres, AD28, 1906 (coll. de cartulaires chartrains).

3 – Bibliographie

DAUZAT (A.) et ROSTAING (C.), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, Librairie Guénégaud, 1989 (2^{ème} édition).

DESPTS (G.), GALLAND (J.) et alii, *Histoire du Canal Louis XIV de Pontgouin à Maintenon*, Maintenon, Association pour l'Etude et la Sauvegarde des Vestiges du Canal Louis XIV / CAEL, 2006.

DODIN (R.), *Rapport de sauvetage urgent de la Haie Chevrier*, Orléans, DRAC Centre – SRA, 1983.

DODIN (R.), *Rapport de prospection aérienne dans le Drouais et le Thimerais*, 1984 à 1997.

DEWOLF (Y.) *Notice explicative de la carte géomorphologique détaillée de la France à 1/50 000^e, feuille Courville-sur-Eure*. BRGM, 1977.

FAY (J-M.) et SELLES (H.), *Extension de la carrière RASORI-GENET à Fontaine-la-Guyon «Les caillettes»*, rapport d'évaluation archéologique, Orléans, INRAP / DRAC Centre - SRA, 2002.

GUERINEAU DE BOISVILETTE (L-G.), *Statistique archéologique d'Eure-et-Loir. Indépendance gauloise et Gaule romaine*, Chartres, 1864.

JOLY (D.), OLLAGNIER (A.) *et alii*, *Carte archéologique de la Gaule. L'Eure-et-Loir. 28*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1994 (Carte archéologique de la Gaule, 28).

LEFEVRE (E.), *Documents historiques et statistiques sur les communes du canton de Courville*, Chartres, 1870.

LELONG (A.), *Rapport de prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir*, Orléans, DRAC Centre – SRA, 1990 et 2004.

GIGOT (C.) - *Carte géologique de la France à 1/50 000^e, Notice explicative de la feuille Courville-sur-Eure, n° 254*, BRGM, 1990.

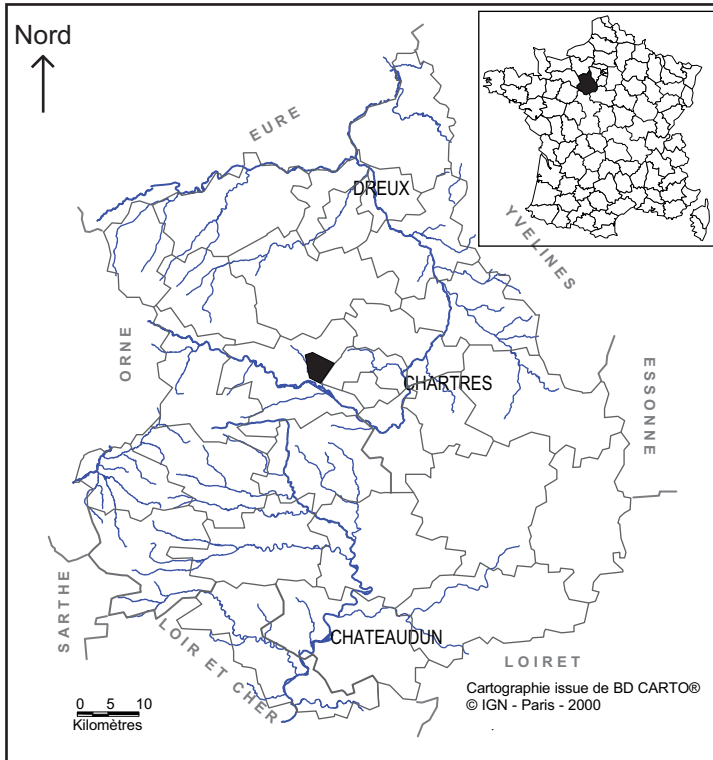
MERLET (L.), *Dictionnaire topographique du département d'Eure-et-Loir*, Chartres, SAEL, 1861.

REGENT (B.) et SELLES (H.), *Prospection inventaire. Eure-et-Loir. Ouest du pays chartrain*, 1999.

RENAULT (I.), *Les voies romaines chez les Carnutes*, vol. 1 & 2, Mémoire de maîtrise, Université Paris-Sorbonne Paris IV, Paris, 2003.

SELLES (H.), *Prospection aérienne en pays chartrain*, 1990.

FIGURES

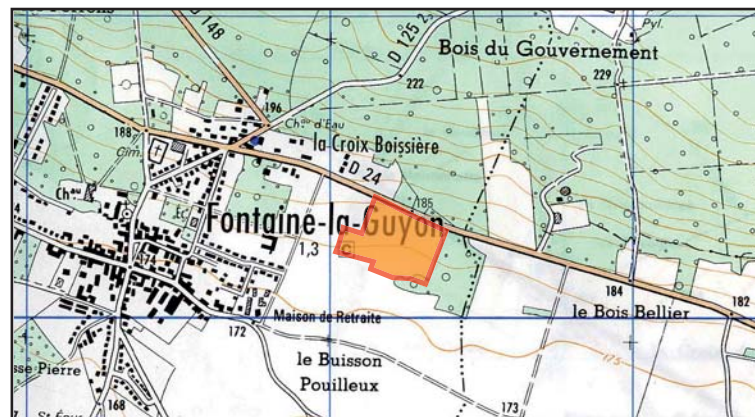


Localisation de Fontaine-La-Guyon sur la carte départementale de l'Eure-et-Loir.

Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement d'une zone artisanale
Fig. 1 : Localisation de l'intervention



Localisation de Fontaine-La-Guyon, sur l'extrait de carte IGN Centre au 1/250 000. (édition 2005)

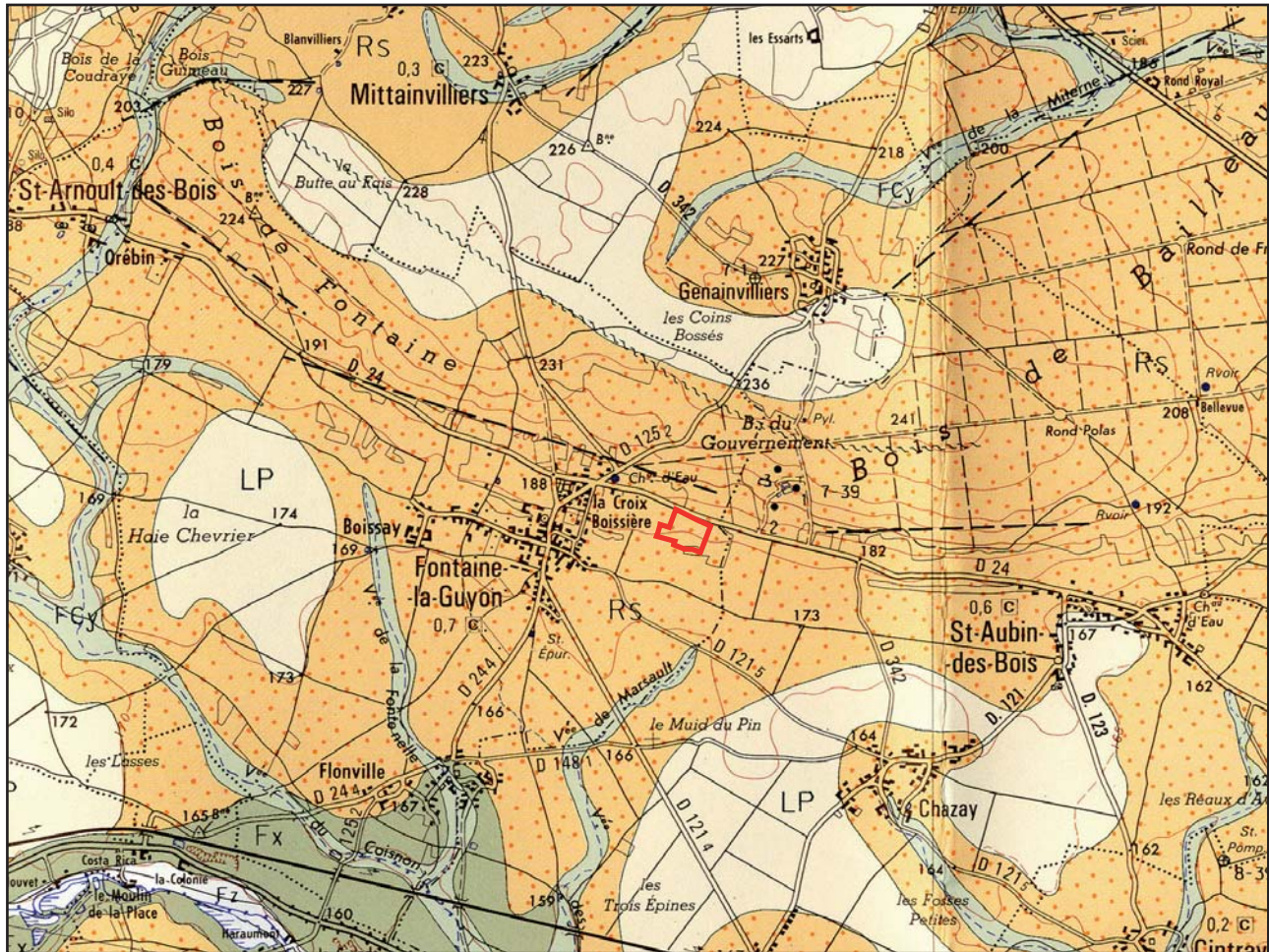


Fond de carte : carte 2016 E de l'IGN. 1/25 000e. (édition



Emprise du diagnostic archéologique.

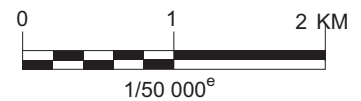
Fontaine-la-Guyon 2007
 "Les Déserts" - Aménagement
 d'une zone artisanale
 Fig. 2: Environnement géologique



Extrait de la carte géologique de la France (BRGM) Courville-sur-Eure, édition 1990.

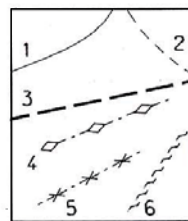
FORMATIONS QUATERNAIRES

- Fz** Alluvions récentes : lits vifs des rivières peu importantes, amas sablo-limoneux au fond de l'Eure
- FCy** Alluvions modernes et colluvions de pente
Sables, cailloutis, silex et limons
- Fx** Alluvions anciennes : terrasses 5-15 m
Cailloutis, silex roulés ; exploités en balastières
- LP** Limons des plateaux



Emprise du diagnostic archéologique

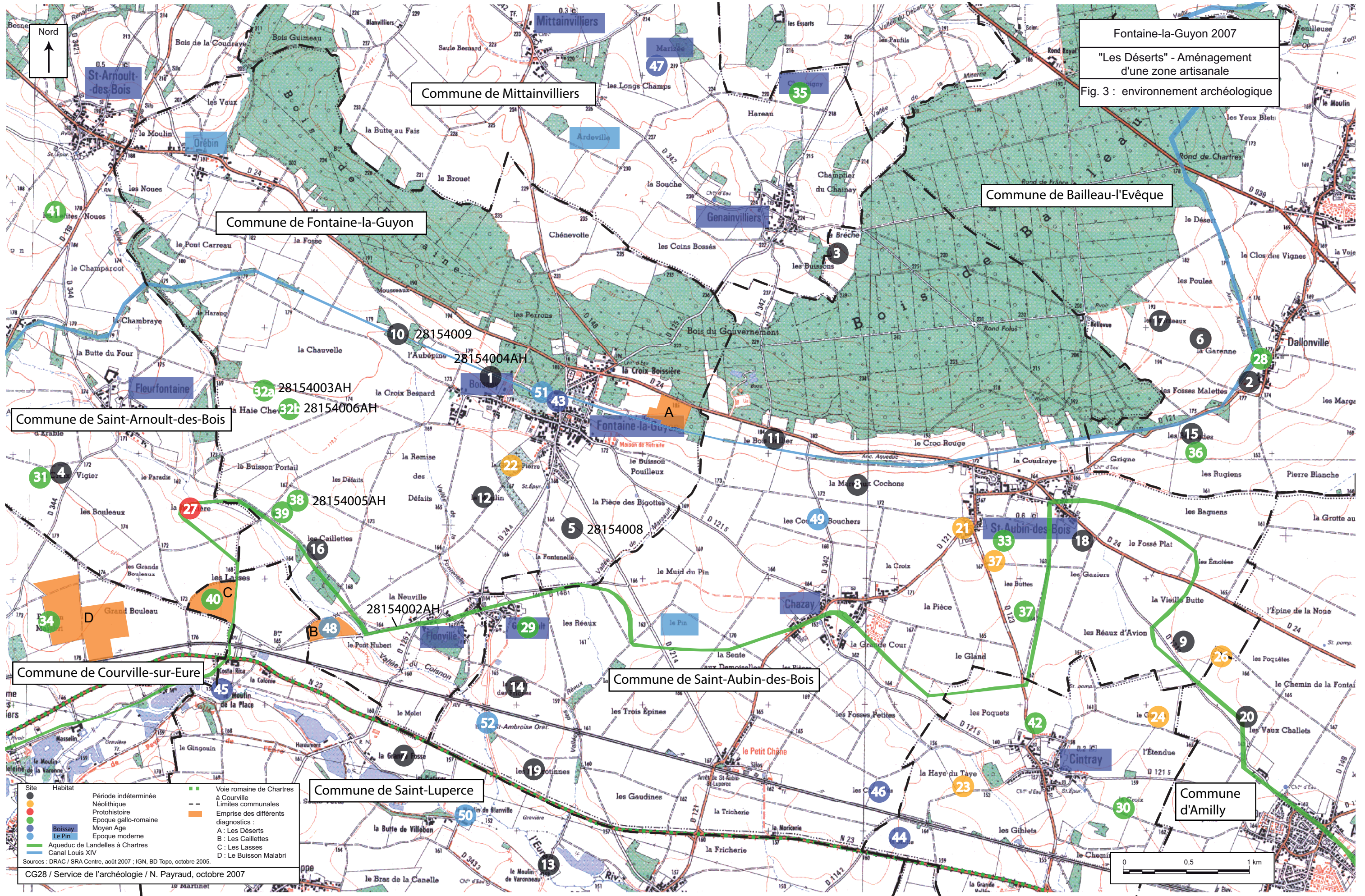
- Complexé à silex :**
- 1 - Sables du Thymerais
 - a - reconnus sur le terrain et d'après la carte géomorphologique d' Yvette Dewolf
 - b - extension possible d'après le 1/80 000
 - 2 - Poudingues "perons"
 - 3 - Brèches siliceuses
 - 4 - Argiles à silex remaniées gélifractées



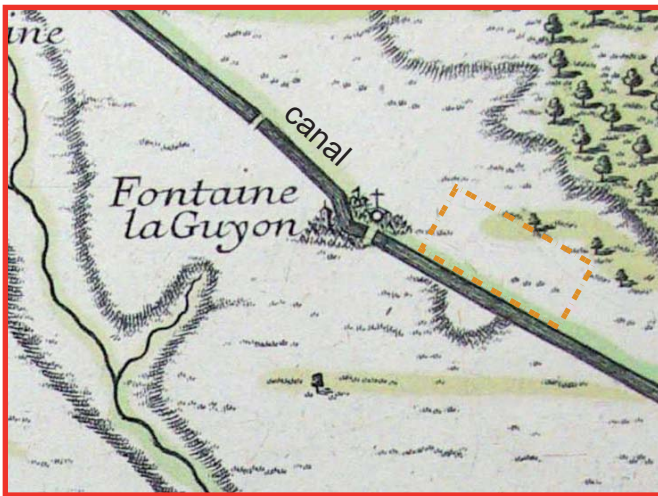
- 1 - Contour géologique visible
 - 2 - Contour géologique supposé
 - 3 - Faille d'après photographies aériennes
 - 4 - Axe anticlinal
 - 5 - Axe synclinal
 - 6 - Flexure
- D'après la carte géomorphologique d' Yvette Dewolf

FORMATIONS SECONDAIRES

- C3a** Turonien
Craie recouverte par l'argile à silex
- C2b** Cénomaniens supérieur
Sable du Perche recouvert par l'argile à silex

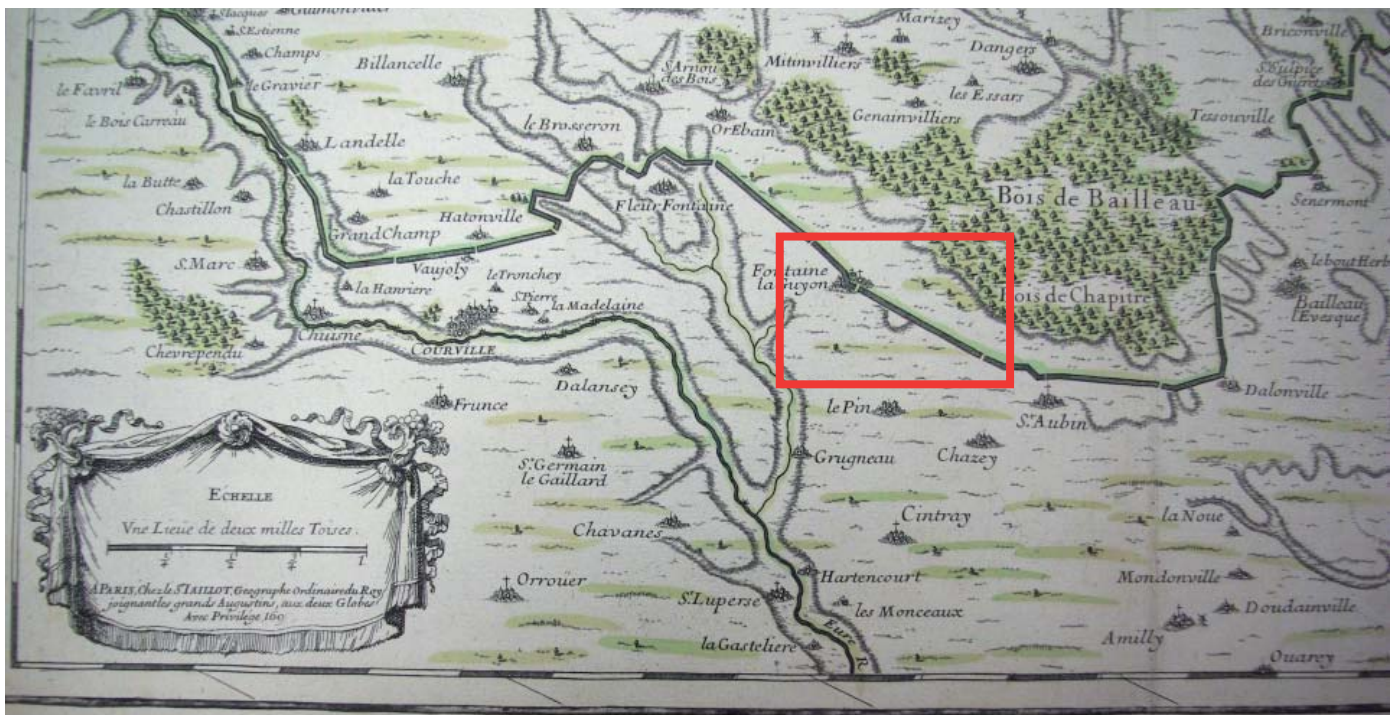


Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement d'une zone artisanale
Fig. 4: Localisation de la zone d'intervention sur le plan du canal Louis XIV (1695)



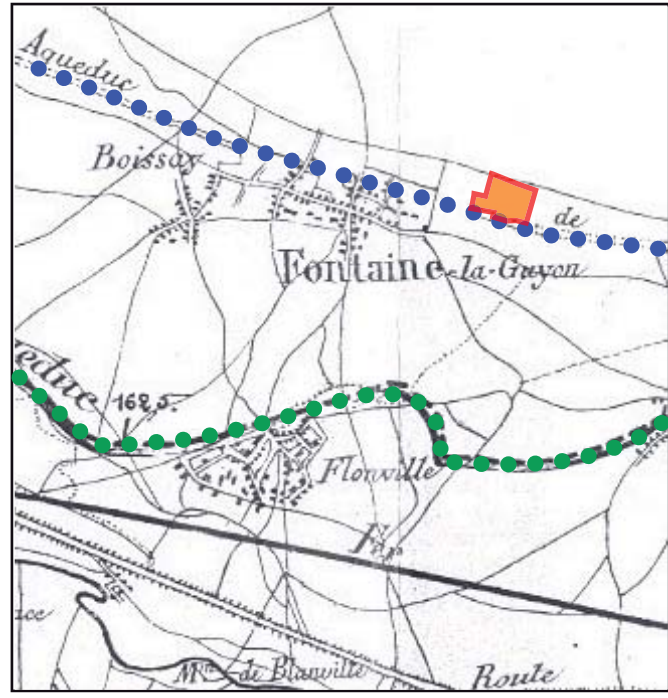
Localisation approximative du diagnostic archéologique

Cadre d'agrandissement sur Fontaine-la-Guyon

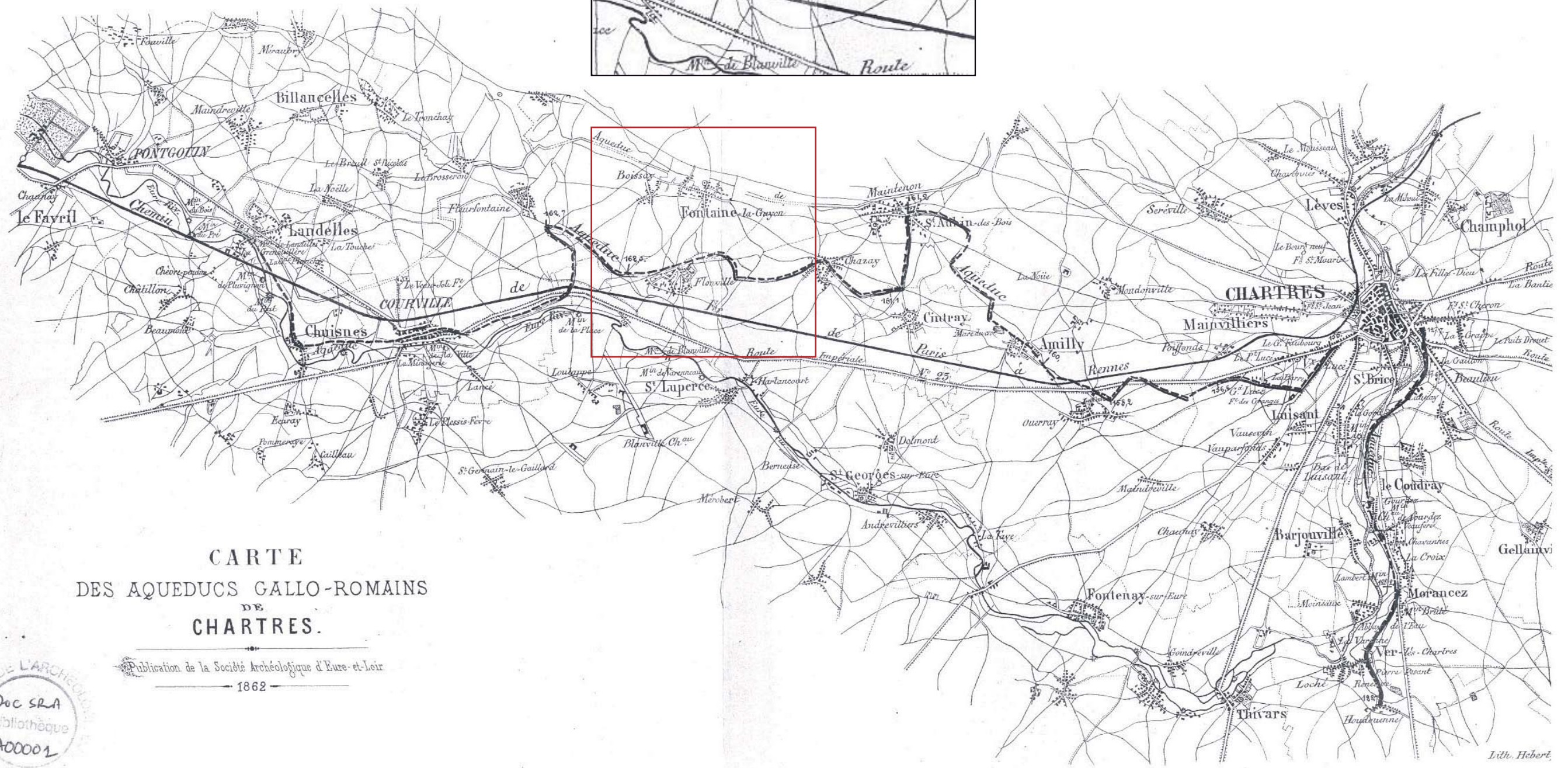


Source : Archives Départementales d'Eure-et-Loir. 7 fi 17, collection Jusselin.

- ● ● ● Tracé du canal Louis XIV.
- ● ● ● Tracé de l'aqueduc gallo-romain, selon le relevé de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.
- Emprise du diagnostic archéologique.



Fontaine-la-Guyon 2007
 "Les Déserts" - Aménagement d'une Z.A.C
 Figure 5 : Carte des aqueducs gallo-romains de Chartres. Société Archéologique d'Eure-et-Loir. 1862.



**CARTE
 DES AQUEDUCS GALLO-ROMAINS
 DE
 CHARTRES.**

Publication de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir
 1862

Doc SRA
 Bibliothèque
 CA00002

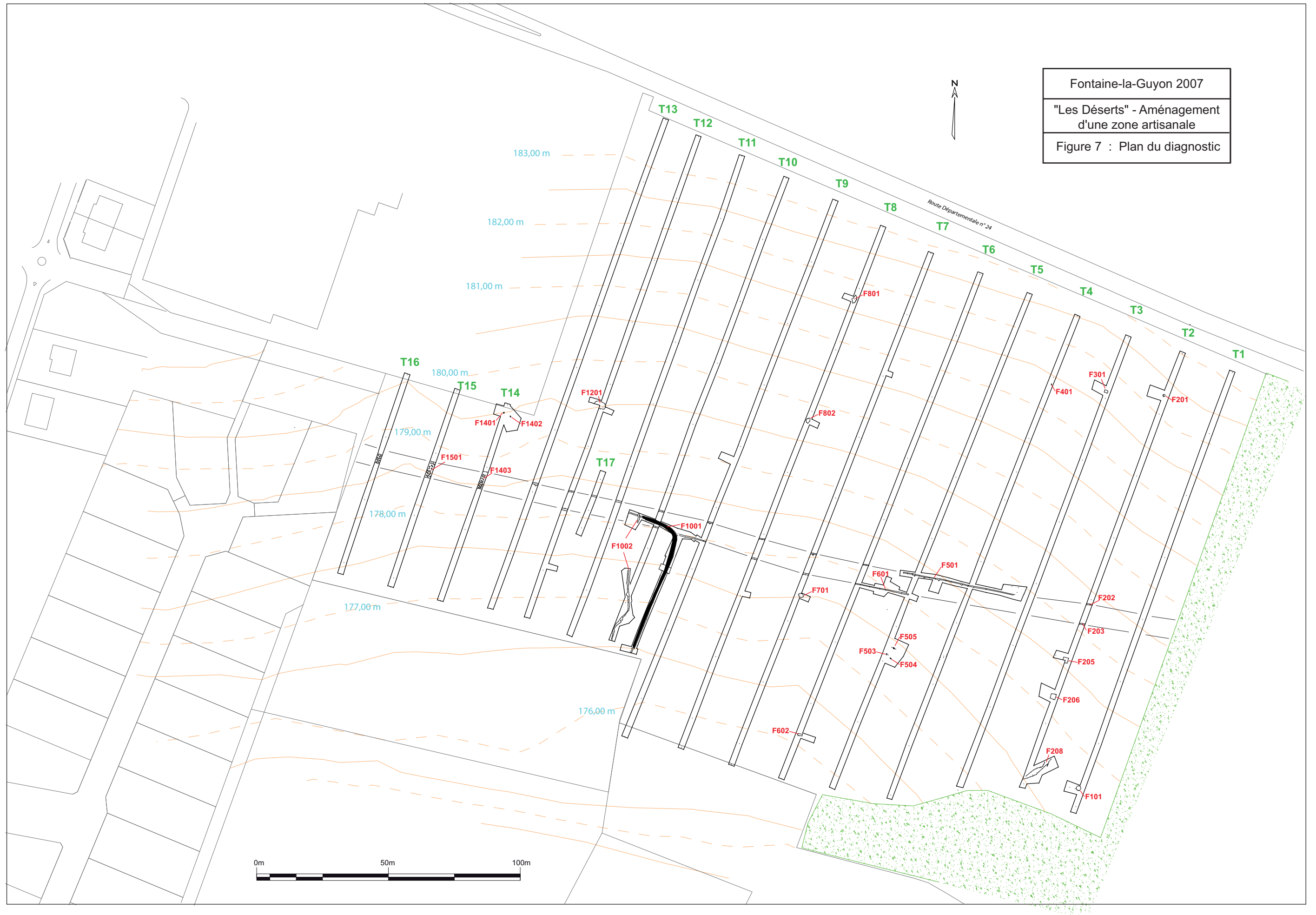
Lith. Hebert

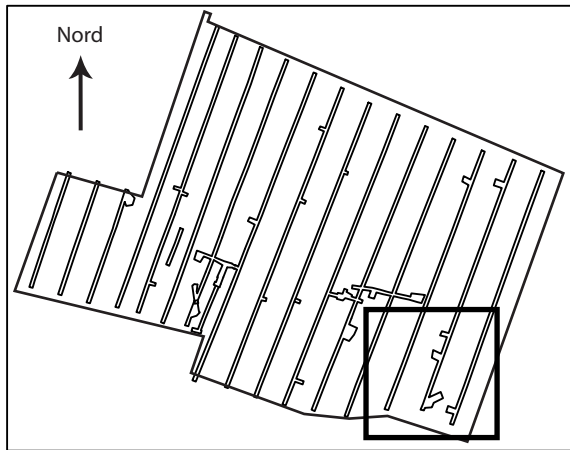
Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement d'une zone artisanale
Fig. 6: Localisation du diagnostic sur photo aérienne



Source: BD ORTHO IGN et cadastre actuel superposé

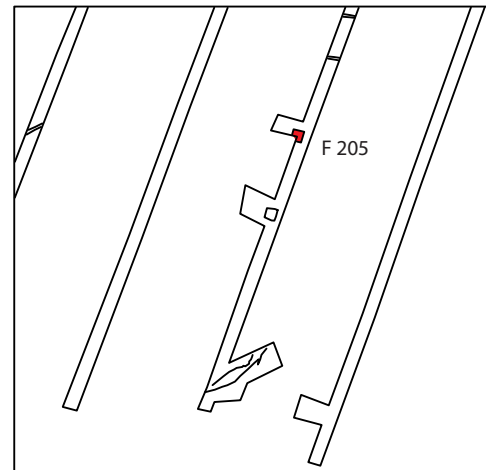
 Tracé restitué du canal Louis XIV





Localisation de l'agrandissement sur le plan général

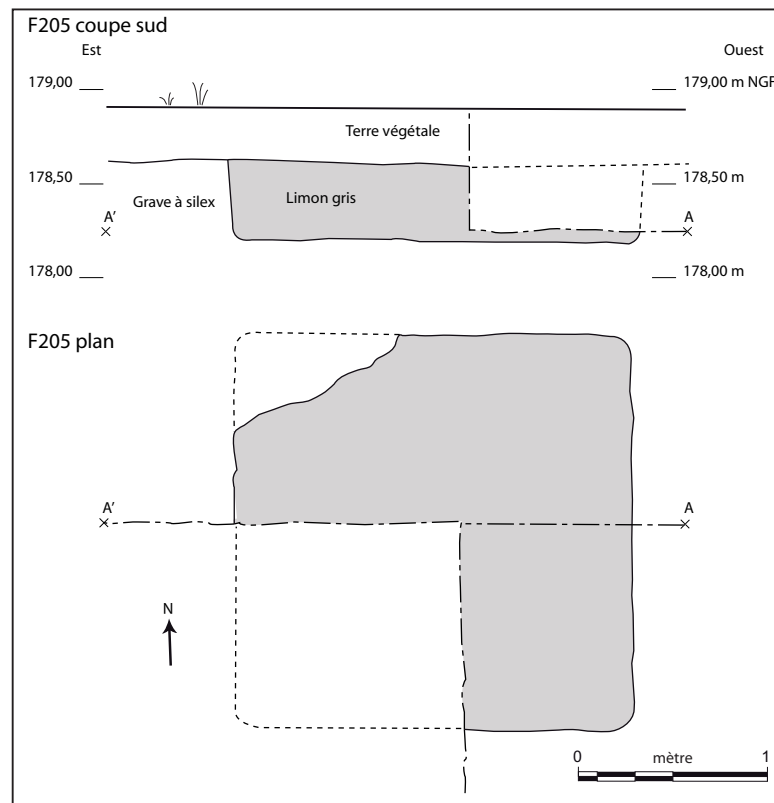
Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement d'une zone artisanale
Figure 8 : F205

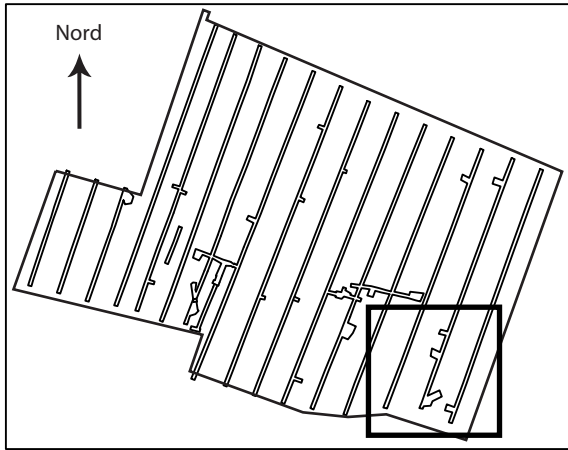


Localisation de F 205 dans la tranchée 2



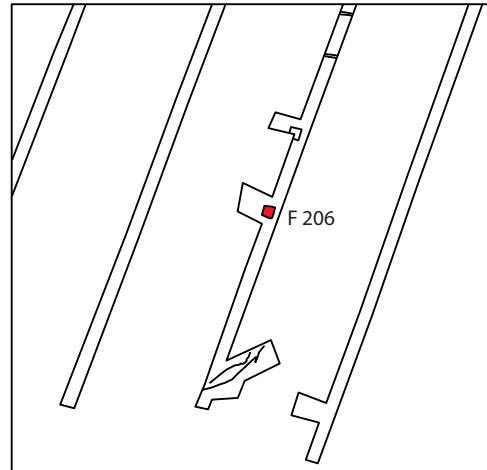
F 205, vue vers le sud





Localisation de l'agrandissement sur le plan général

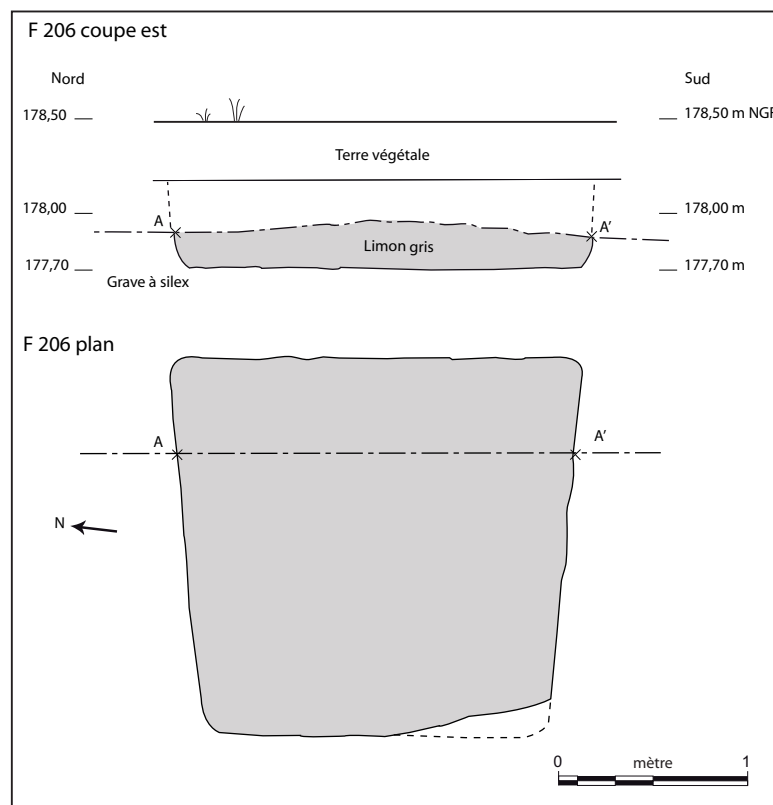
Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement d'une zone artisanale
Fig. 9 : F206, fosse de plantation

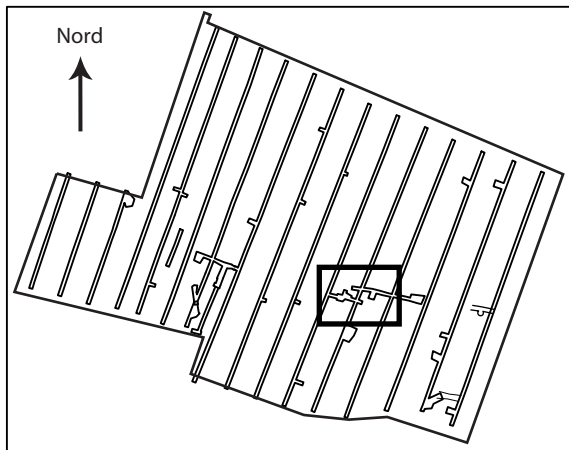


Localisation de F 206 dans la tranchée 2



F 206 , vue vers l'est



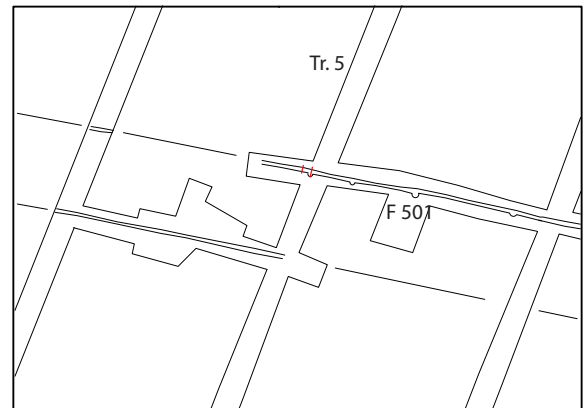


Localisation de l'agrandissement sur le plan général

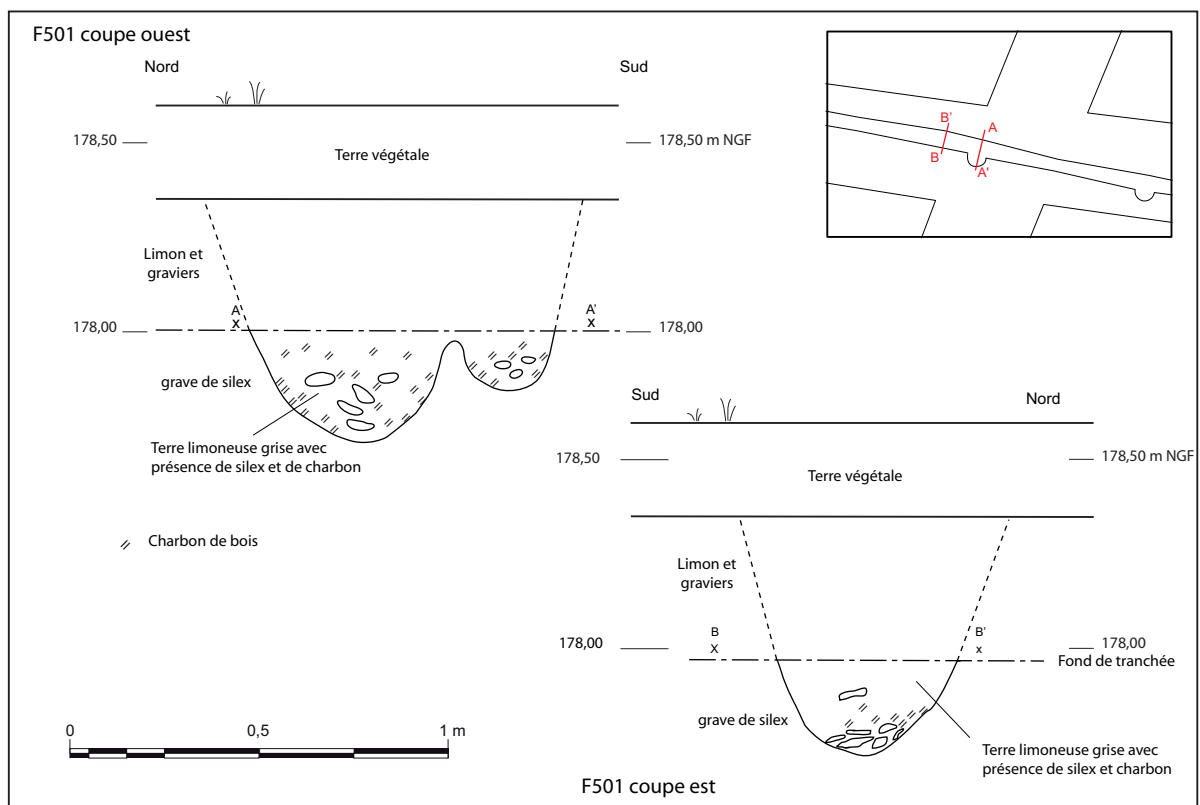


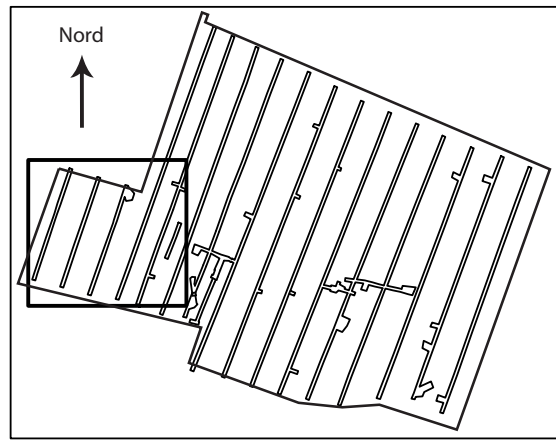
F 501, vue vers l'ouest

Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement d'une zone artisanale
Fig. 10 : F501 Fossé nord du chemin

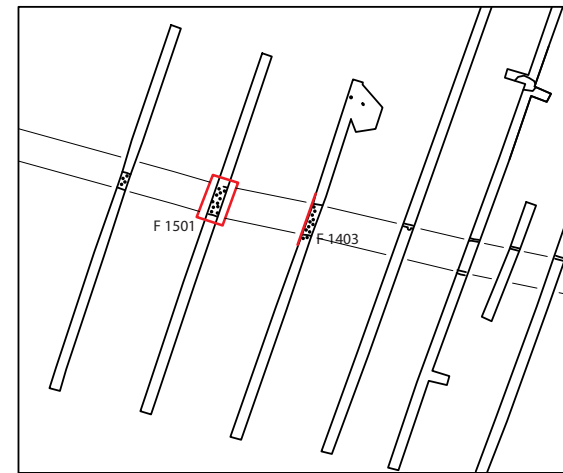


Localisation de F 501 dans la tranchée 5





Localisation de l'agrandissement sur le plan général



Localisation de F 1403 et F 1501 dans les tranchées 14 et 15

Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement d'une zone artisanale
Fig. 11 : F 1403 - F 1501 chemin empierré bordé de fossés



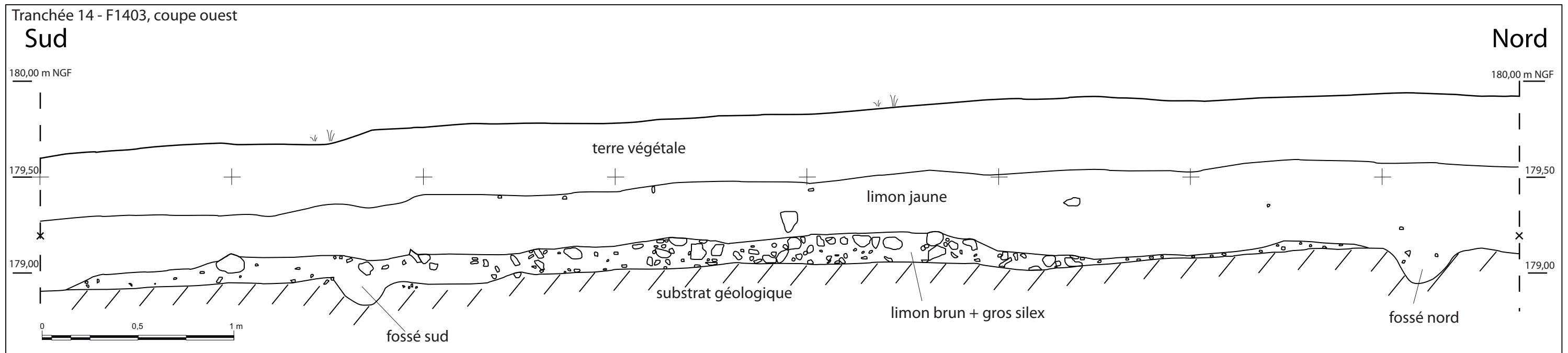
Tranchée 15 - F 1501, empierrement du chemin, vue panoramique vers l'est

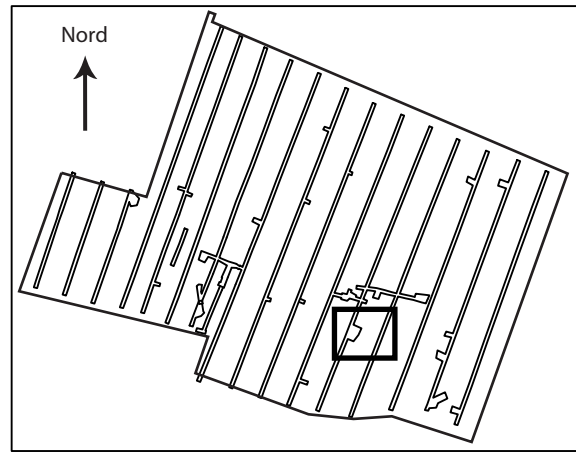


F 1501, vue vers le sud



F 1501, vue de détail, vers l'est





Localisation de l'agrandissement sur le plan général



F503, vue vers l'est



F503 coupé, vue vers le nord-est



Localisation de F503, F504, F505 dans la tranchée 5



F504, en place, vue vers le nord



Fragments d'amphores de F504



F505, vue vers le nord

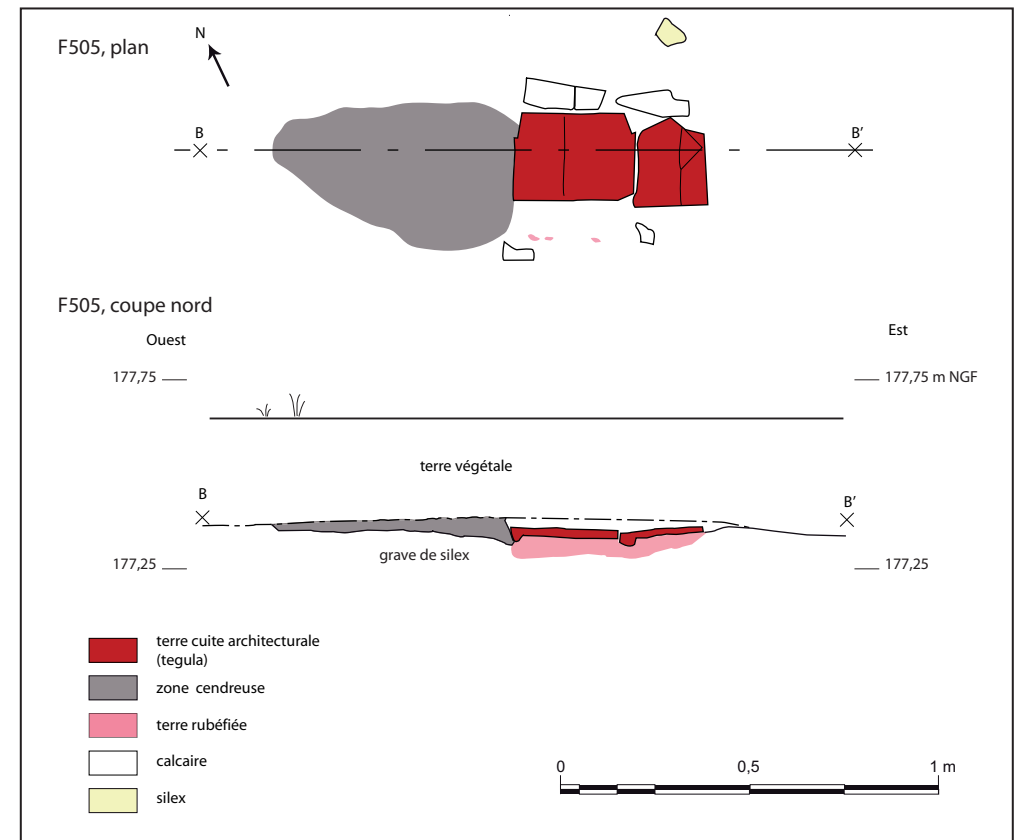
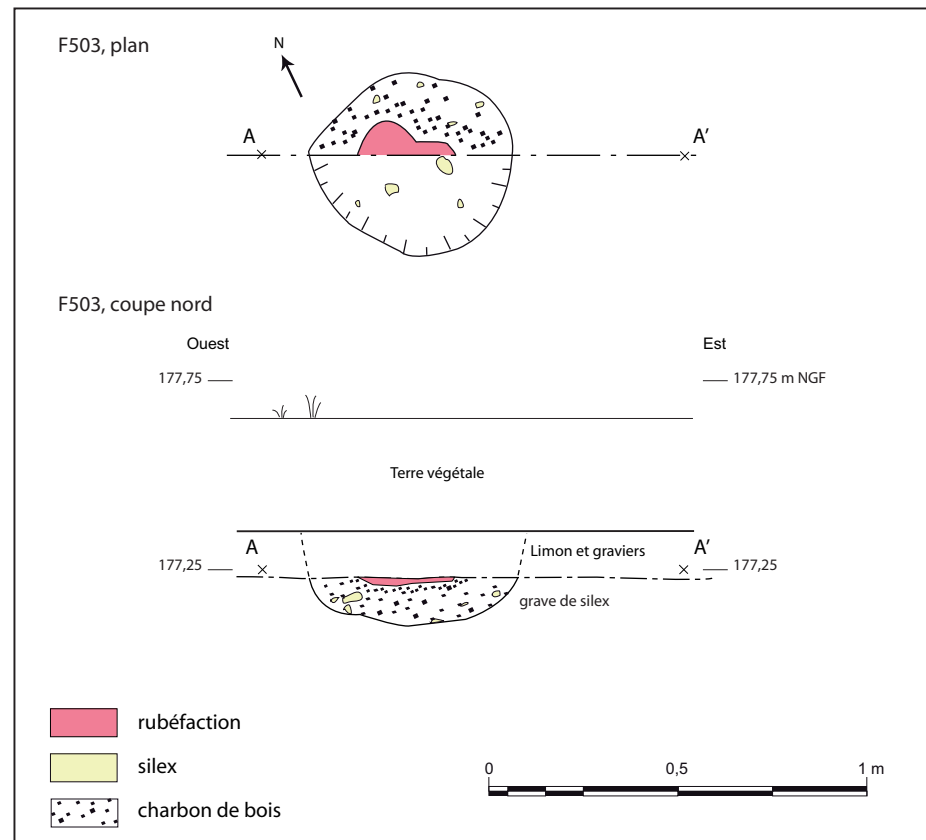


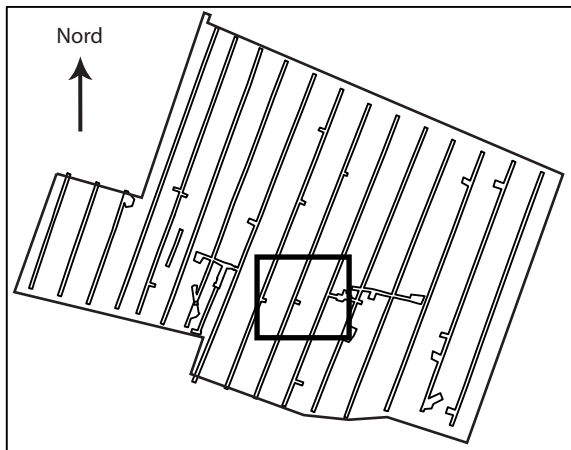
F505, vue vers l'est

Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement
d'une zone artisanale
Fig. 12 : F503 - F504 - F505



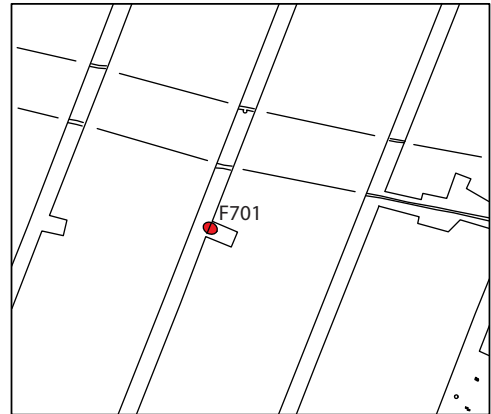
Fragments de tegulae réutilisés dans F505



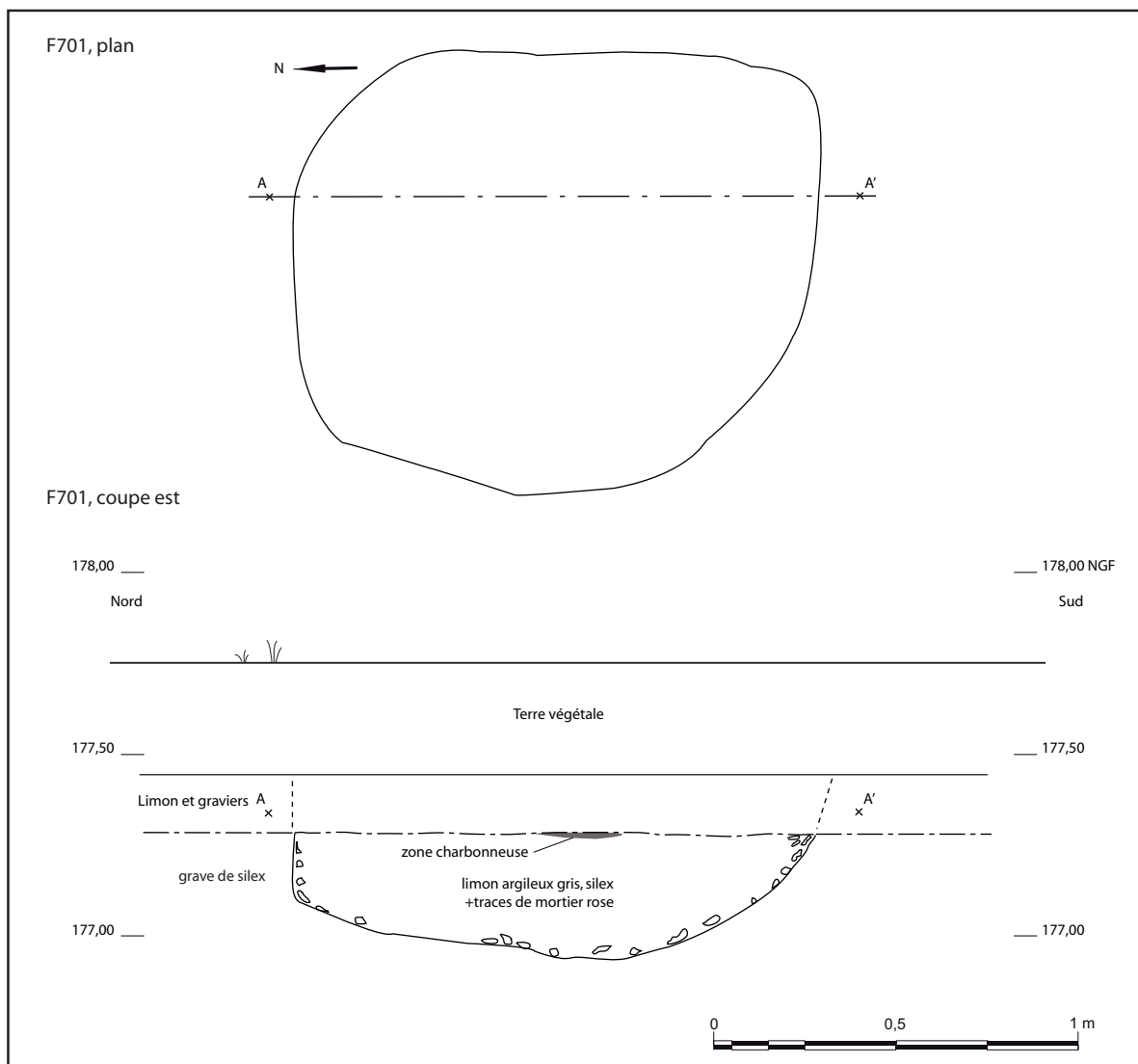


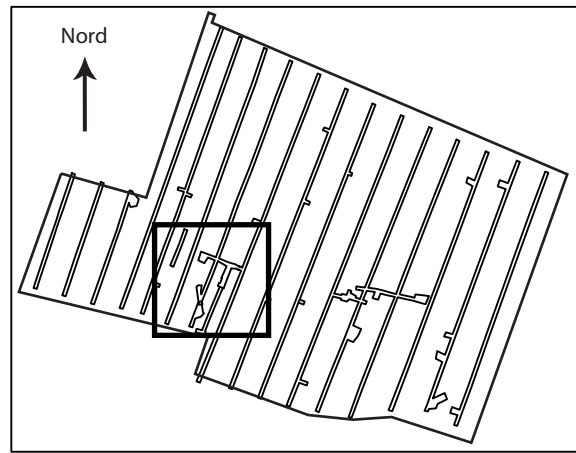
Localisation de l'agrandissement sur le plan général

Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement d'une zone artisanale
Fig. 13 : F701



Localisation de F701 dans la tranchée 7

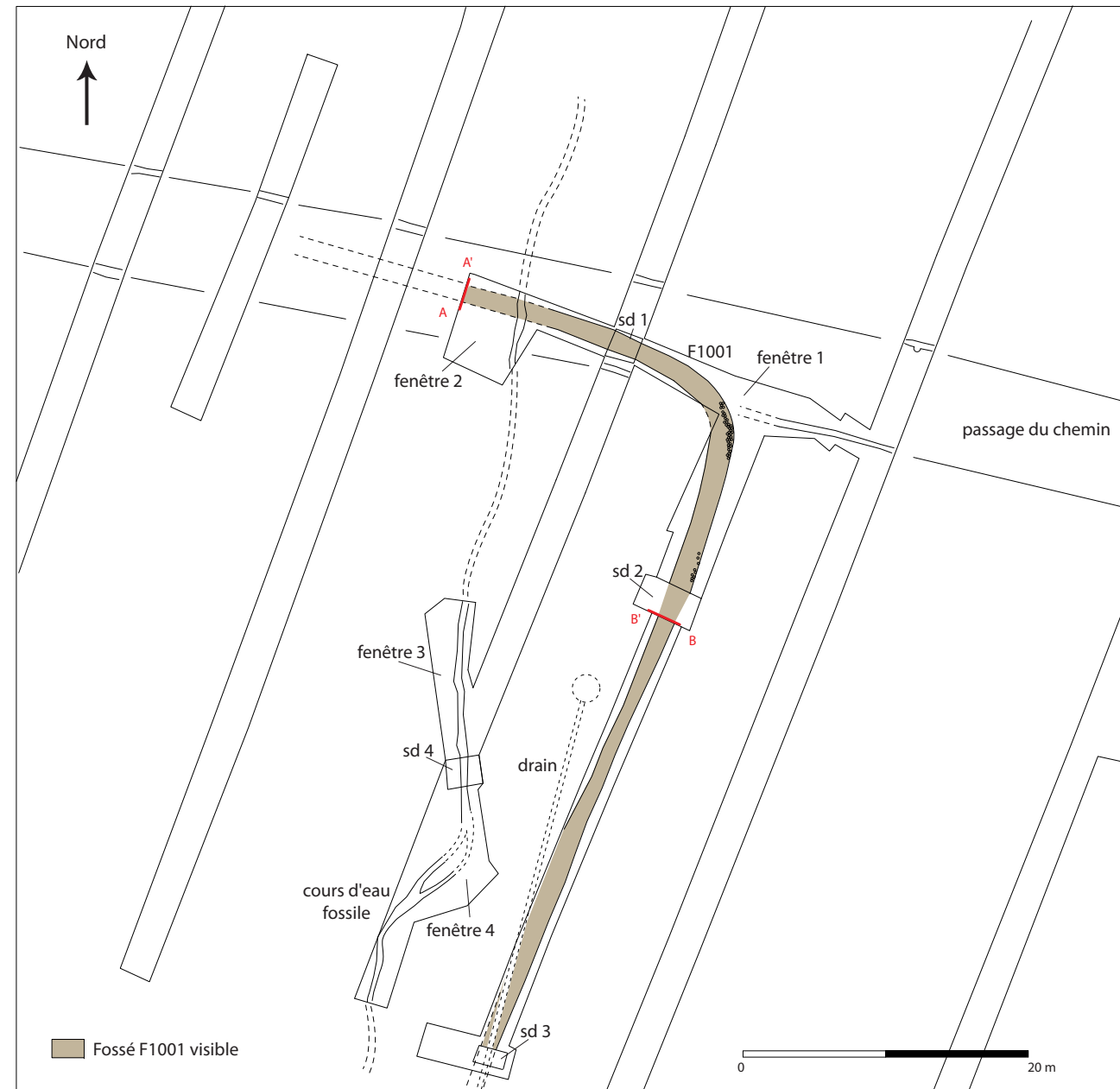




Localisation de l'agrandissement sur le plan général



Cours d'eau fossile, vue vers le nord



Fossé F1001 visible

0 20 m

Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement d'une zone artisanale
Fig.14 : F1001
Fossé d'enclos



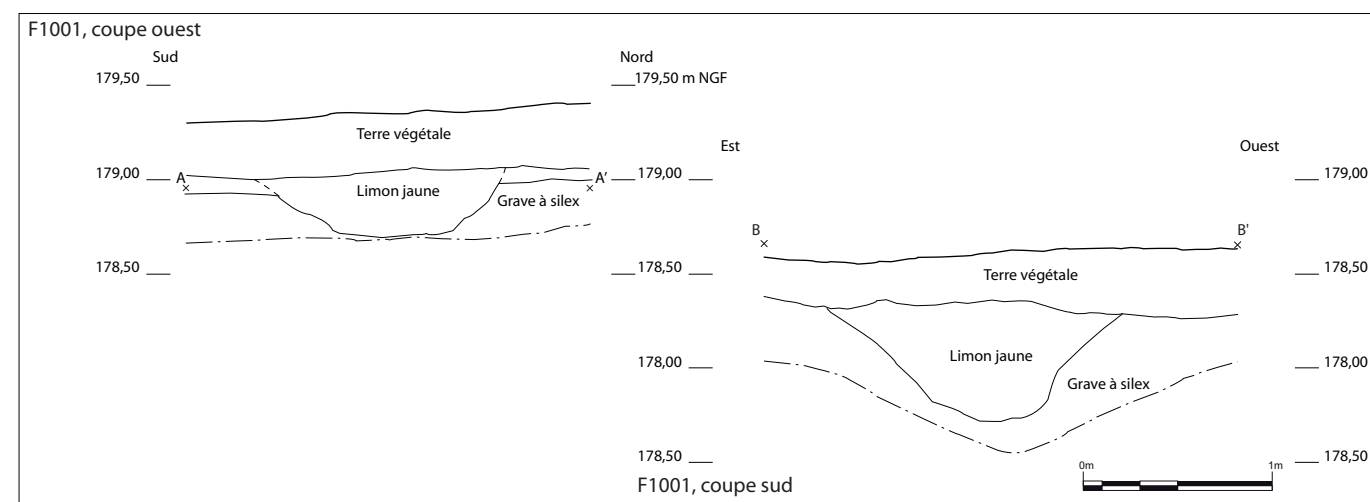
F1001, vue vers le sud



F1001, vue vers l'ouest



F1001, coupe ouest

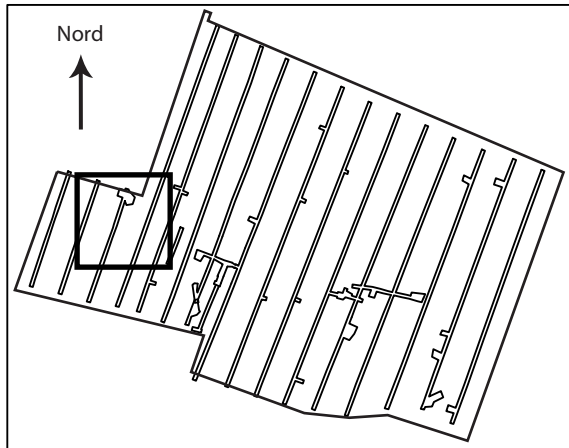


F1001, coupe sud

0m 1m

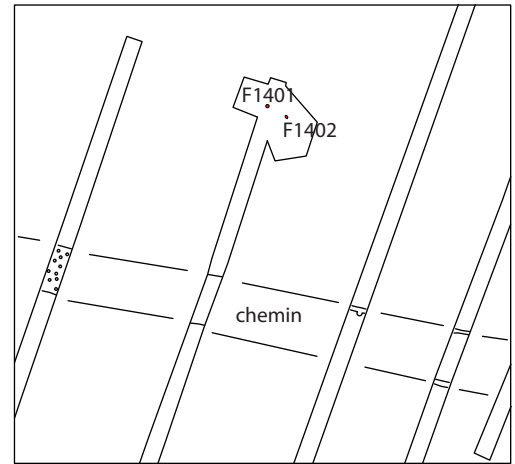


F1001, coupe sud



Localisation de l'agrandissement sur le plan général

Fontaine-la-Guyon 2007
"Les Déserts" - Aménagement d'une zone artisanale
Fig. 15 : F1402



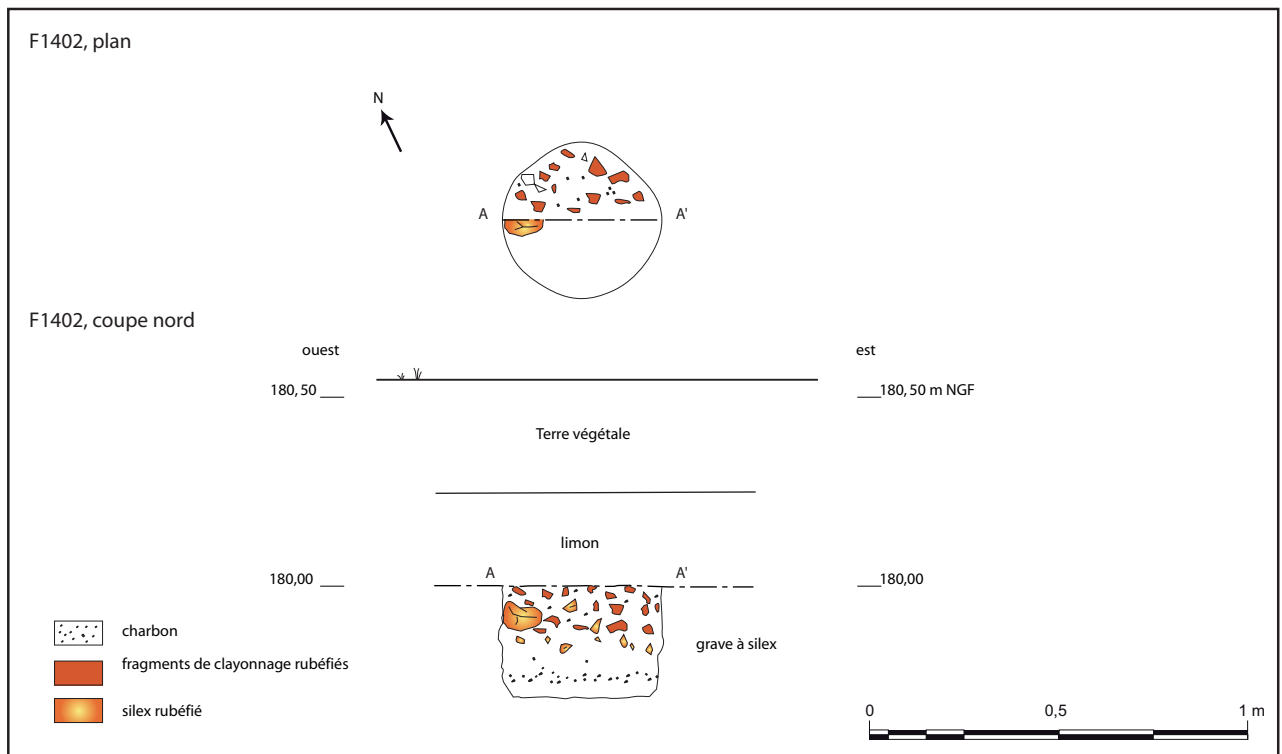
Localisation de F1402 dans la tranchée 14



F1402, vue vers le nord



Fragments rubéfiés de torchis à clayonnage provenant de F1402



ANNEXES

Annexe 1 : Environnement historique et archéologique (fig.3) - p. 1/3

Epoque	N° de site Patriarche	Lieu-dit sur la carte IGN au 1/25000	Commune	Coordonnées Lambert II étendu		Nature	Source	N° sur la carte
				X	Y			
Epoque indéterminée	28154004AH	Boissay	Fontaine-la-Guyon	523779	2386800	fossés ou substructions	DODIN 1984	1
		Dallonville	Bailleau-l'Évêque	529804	2386759	enclos semi-circulaire	DODIN 1984	2
		La Brèche, Les Buissons	Mittainvilliers	526533	2387780	enclos	DODIN 1986	3
		La Croix Vigier	Saint-Arnould-des-Bois	520365	2386038	enclos fossoyé et chemin	DODIN 1984	4
	28154008	La Fontenelle	Fontaine-la-Guyon	524429	2385600	enclos limité par deux lignes parallèles de fossés, de forme subcirculaire	DODIN 1985	5
		La Garenne	Bailleau-l'Évêque	529417	2387104	enclos rectiligne	DODIN 1984	6
		La Grande Fosse	Saint-Lupercé	523088	2383792	traces de fossés ou de murs	DODIN 1984	7
		La Mare aux Cochons	Saint-Aubin-des-Bois	526693	2385943	enclos curviligne	DODIN 1985	8
		La Vieille Butte	Saint-Aubin-des-Bois	529282	2384698	enceinte fossoyée quadrangulaire	LELONG 2004	9
	28154009	L'Aubépine	Fontaine-la-Guyon	523041	2387140	nombreuses traces rectilignes recoupant une voie ancienne à fossés latéraux	DODIN 1997	10
		Le Bois Bellier	Saint-Aubin-des-Bois	526028	2386309	grande enceinte carrée fossoyée, de type Vireckshanze	DODIN 1984 ; SELLES 1990	11
		Le Moulin	Fontaine-la-Guyon	523720	2385845	indice toponymique de la présence d'un moulin, non mentionné sur la carte de Cassini	carte IGN au 1/25000e	12
		Le Moulin de Varonneau	Saint-Lupercé	524239	2382923	possible parcellaire fossile	DODIN 1984	13
		Le Vivier des Fiches	Saint-Aubin-des-Bois	523982	2384335	enclos quadrangulaire	DODIN 1989	14
		Les Bégaudes	Bailleau-l'Évêque	529346	2386346	traces rectilignes interrompues	DODIN 1984	15
		Les Caillettes	Fontaine-la-Guyon	522404	2385429	fossé	DODIN 1997	16
		Les Fourmeaux	Bailleau-l'Évêque	529096	2387243	indice toponymique de la présence de fours	carte IGN au 1/25000e	17
		Les Gaziers	Saint-Aubin-des-Bois	528481	2385498	fossés délimitant un espace quadrangulaire	LELONG 2004	18
		Les Massotines	Saint-Aubin-des-Bois	524123	2383681	possible enclos fossoyé	DODIN 1989	19
		Les Vaux Challets	Amilly	529782	2384099	Enceinte fossoyée, enclos circulaire, fosses et structures diverses	LELONG 2003, 2006	20
Néolithique		La Croix	Saint-Aubin-des-Bois	527531	2385598	hache polie (et autre fragment) en silex, tegulae, tuiles médiévales, céramique médiévale à pâte rouge	REGENT, SELLES 1999	21
		La Grosse Pierre	Fontaine-la-Guyon	523945	2386093	indice toponymique de la présence d'un mégalithe	carte IGN au 1/25000e	22
		La Haye du Tave	Cintray	527532	2383547	hache polie en roche verte	REGENT, SELLES 1999	23
		Le Gusson	Cintray	529082	2384098	raclor en silex pressignien, lame, pointe de flèche à tranchant transversal et bords abattus	REGENT, SELLES 1999	24
		Les Buttes	Saint-Aubin-des-Bois	527781	2385538	meuble lithique : nuclei, percuteur, éclats, lames (dont un silex du Grand Pressigny), grattoirs, tranchet ; céramique : modelée, gallo-romaine, médiévale à pâte rouge	REGENT, SELLES 1999	25
	28006001AP	Les Poquêtes	Amilly	529582	2384579	meuble lithique : molette en silex, molette en grès, fragment de hache polie en silex, trois pics en silex, tranchet, quatre grattoirs sur éclat, lame retouchée, éclats ; 2 tessons de céramique peut-être néolithique	REGENT, SELLES 1999	26
		La Henrière	Saint-Arnould-des-Bois	521392	2385756	fossés et substructions rectilignes, correspondant à un habitat de l'Age du Fer	DODIN 1984	27

Annexe 1 : Environnement historique et archéologique (fig. 3) p. 2/3

Epoque	N° de site Patriarche	Lieu-dit sur la carte IGN au 1/25000	Commune	X	Y	Nature	Source	N° sur la carte	
Epoque gallo-romaine	28154002AH	non applicable	Amilly, Cintray, Courville-sur-Eure, Fontaine-la-Guyon, Saint-Arnoult-des-Bois, Saint-Aubin-des-Bois, Saint-Lupercie	non applicable		aqueduc de Landelles à Chartres	GUERINEAU DE BOISVILLETTE 1864, p. 188	non numéroté	
		RN23	Cintray, Courville-sur- Eure, Saint-Lupercie	non applicable		voie romaine de Courville à Chartres	GUERINEAU DE BOISVILLETTE 1864	non numéroté	
		Dallonville	Bailleau-l'Evêque	529903	23866945	trésor monétaire	LEFEVRE 1870, p. 17, n. 5	28	
		Grognault	Saint-Aubin-des-Bois	524076	2384810	villa	DODIN 1989, 1990	29	
		La Croix	Cintray	528807	2383373	tegulae ; céramique : modelée (gauloise ?), sigillée, terra nigra (assiette augustéo-claudienne), commune sombre (Ile-Ile siècles), commune claire, amphore, médiévale à pâte rouge	REGENT, SELLES 1999	30	
		La Croix Vigier	Saint-Arnoult-des-Bois	520197	2385999	petit édifice de type grange	DODIN 1985	31	
		La Haie Chevrier	Fontaine-la-Guyon	521978	2386690	villa	GUERINEAU DE BOISVILLETTE 1864, p. 288-289	32a et 32b	
		La Mine Carrée	Saint-Aubin-des-Bois	527856	2385498	tegulae ; céramique : modelée, dolium (augustéen de la région de Soissons), sigillée (dont Walters 79/80 de la fin du Ile siècle), terra nigra, commune sombre (dont pots à lèvres en corniche fin Ile début Ile siècles), commune claire, amphores (dont Pascual de Taraconnaise)	REGENT, SELLES 1999	33	
		Le Buisson Malabri	Courville-sur-Eure	520271	2384853	possible bassin de décantation	JALMAIN 1990	34	
		Le Champrier de Champign	Mittainvilliers	526236	2389057	tegulae	QUESTIONNAIRES 1904, I, p. 169	35	
		Les Bégaudes	Bailleau-l'Evêque	529381	2386199	tegulae ; céramique : gauloise, à pâte fine, commune sombre (dont 2 bords carolingiens), amphores, médiévale à pâte rouge	REGENT, SELLES 1999	36	
		Les Buttes	Saint-Aubin-des-Bois	528021	2384938	tegulae ; céramique : sigillée (Drag 37, Argonnes, engobée du Bas Empire), commune sombre (dont Alzei 27), commune claire (amphorettes), médiévale à pâte rouge (dont un bord d'ouïe du Xle siècle)	REGENT, SELLES 1999	37	
		28154005AH	Les Caillettes	Fontaine-la-Guyon	522244	2385817	possible atelier métallurgique	fouille R. Dodin, 1983	38
			Les Caillettes	Fontaine-la-Guyon	522123	2385723	enceinte quadrangulaire et nombreux fossés sans lien apparent	DODIN 1997	39
		Les Lasses	Saint-Lupercie	521566	2385032	traces d'occupation gallo-romaine	information H. Sellès	40	
		Les Petites Noues	Saint-Arnoult-des-Bois	520321	2388111	deux fossés parallèles	DODIN 1984, 1989	41	
		Les Poquets	Cintray	528107	2384048	tegulae ; céramique : sigillée, commune sombre (couvrerle du Bas Empire, lèvres rondes du Ile et IVe siècles, granuleuse du Bas Empire), médiévale à pâte rouge (Xle-XIVe siècles), glaçurée (coquemar du XVe siècle)	REGENT, SELLES 1999	42	

Annexe 1 : Environnement historique et archéologique (fig. 3) - p.3/3

Epoque	N° de site Patriarche	Lieu-dit sur la carte IGN au 1/25000	Commune	X	Y	Nature	Source	N° sur la carte
Moyen Age		Eglise Saint-Martin	Fontaine-la-Guyon	524311	2386608	église	www.fontainelaguyon.fr	43
		La Motte	Cintray	527026	2383136	indice toponymique d'une occupation médiévale	carte IGN au 1/25000e	44
		Le Moulin de la Place	Saint-Lupercé	521645	2384317	moulin à eau mentionné en 1215	cartulaire de Saint-Jean-en-Vallée ; carte de Cassini	45
		Les Chapelles	Cintray	526866	2383502	indice toponymique d'une occupation médiévale	carte IGN au 1/25000e	46
Epoque moderne		Marizée, Les Longs Champ	Mittainvilliers	525098	2389274	enclos quadrangulaire délimité par de larges fossés, probablement lié à l'ancien hameau de Marizée	DODIN 1990 ; MERLET 1861, p. 112	47
		non applicable	Bailleau-l'Evêque, Fontaine-la-Guyon, Saint-Armoult-des-Bois, Saint-Aubin-des-Bois	non applicable		canal Louis XIV	DESPOTS, GALLAND 2006	non numéroté
		Carrière des Caillettes	Fontaine-la-Guyon	522499	2384806	réseau moderne	FAY, SELLES, 2002	48
		Les Courties Bouchers	Saint-Aubin-des-Bois	526380	2385666	croix disparue	carte de Cassini	49
		Le Moulin de Blanville	Saint-Lupercé	523580	2383316	moulin à eau	carte de Cassini	50
		Manoir et château de Fonta	Fontaine-la-Guyon	524186	2386676	manoir Renaissance et château XVIIe siècle	www.fontainelaguyon.fr	51
		Oratoire Saint-Ambroise	Saint-Aubin-des-Bois	523750	2384053	oratoire	carte de Cassini	52

Annexe 2 : Stratigraphie géologique - p. 1/1

Distance en m (-0,00 m au nord)

		0,00	25,00	50,00	75,00	100,00	125,00	150,00	175,00	200,00	
TR 1	Terre végétale	-0,38	-0,38	-0,50	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30		
	Grave de silex	>-0,45	>-0,46	>-0,68	>-0,5	>-0,58	>-0,32	>-0,34			
	fond de tranchée	-0,45	-0,46	-0,68	-0,50	-0,58	-0,32	-0,34			
TR 2	Terre végétale	-0,25	-0,30	-0,25	-0,30	-0,30	-0,40	-0,40			
	Grave de silex	>-0,44	>-0,65	>-0,45	>-0,5	>-0,58	>-0,55	>-0,55			
	fond de tranchée	-0,44	-0,65	-0,45	-0,50	-0,58	-0,55	-0,55			
TR 3	Terre végétale	-0,30	-0,25	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30				
	Grave de silex	>-0,50	>-0,30	>-0,40	>-0,40	>-0,50	>-0,58				
	fond de tranchée	-0,50	-0,30	-0,40	-0,40	-0,50	-0,58				
TR 4	Terre végétale	-0,30	-0,35	-0,35	-0,28	-0,30	-0,30	-0,30	-0,3		
	Limon		-0,45	-0,40		-0,40 et +					
	Grave de silex	>-0,35	>-0,5	>-0,57	>-0,55		>-0,44	>-0,47	>-0,46 et +		
	fond de tranchée	-0,35	-0,50	-0,57	-0,55	-0,40	-0,44	-0,47	-0,46		
TR 5	Terre végétale	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,25	-0,35	-0,30	-0,30	
	Grave de silex	>-0,50	>-0,40	>-0,45	>-0,47	>-0,47	>-0,45	>-0,50	>-0,40	>-0,40	-0,30
	argile jaune										-0,45
TR 6	fond de tranchée	-0,50	-0,40	-0,45	-0,47	-0,47	-0,45	-0,50	-0,40	-0,45	
	Terre végétale	-0,35	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30		
	Limon					-0,40	> -0,50	-0,40	-0,40		
TR 7	Grave de silex	>-0,60	>-0,50	>-0,50	>-0,50			>-0,60	>-0,50		
	Argile					>-0,60					
	fond de tranchée	-0,60	-0,50	-0,50	-0,50	-0,60	-0,50	-0,60	-0,50		
	Terre végétale	-0,30	-0,35	-0,30	-0,30	-0,30	-0,35	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30
TR 8	Limon					-0,40	-0,50	-0,40	-0,40		
	Grave de silex	>-0,50	>-0,55	>-0,60	>-0,55	>-0,50		>-0,54	>-0,5	>-0,45	
	fond de tranchée	-0,50	-0,55	-0,60	-0,55	-0,50	-0,50	-0,54	-0,50	-0,45	212 m
	Terre végétale	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,23	-0,25	-0,25	-0,30	-0,30
TR 9	Limon					-0,42	-0,33	-0,30	-0,30	-0,40	
	Grave de silex	>-0,50	>-0,50	>-0,50	>-0,60	>-0,57	>-0,48	>-0,55	>-0,5	>-0,5	
	fond de tranchée	-0,50	-0,50	-0,50	-0,60	-0,57	-0,48	-0,55	-0,50	-0,50	216 m Fin Tr
	Terre végétale	-0,30	-0,30	-0,26	-0,26	-0,26	-0,25	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30
TR 10	Limon					-0,27	-0,40	-0,40	-0,40	-0,40	
	Grave de silex	>-0,42	>-0,56	>-0,50	>-0,47	>-0,50	>-0,47	>-0,58	>-0,50	>-0,50	>-0,50
	fond de tranchée	-0,42	-0,56	-0,50	-0,47	-0,50	-0,47	-0,58	-0,50	-0,50	-0,50
											187 m Fin Tr.
TR 11	Terre végétale	-0,30	-0,25	-0,32	-0,34	-0,30		-0,23	-0,28	-0,30	
	Limon					-0,50		-0,32	-0,40	-0,40	
	Grave de silex	>-0,50	>-0,42	>-0,60	>-0,46	>-0,70		>-0,50	>-0,57	>-0,50	
	fond de tranchée	-0,50	-0,42	-0,60	-0,46	-0,70		-0,50	-0,57	-0,50	194 m Fin Tr.
TR 12	Terre végétale	-0,26	-0,20	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	
	Limon					-0,40	-0,28 / -0,45 *	-0,40	-0,40		
	Grave de silex	>-0,40	>-0,4	>-0,4	>-0,50	>-0,50	>-0,60	>-0,50	>-0,50	>-0,50	
	fond de tranchée	-0,40	-0,40	-0,40	-0,50	-0,50	-0,60	-0,50	-0,50	-0,50	* terre limoneuse grise / limon beige
TR 13	Terre végétale	-0,30	-0,30	-0,30	-0,26	-0,30	-0,26	-0,25	-0,30	-0,30	
	Limon				-0,45	-0,50	-0,58	-0,40	-0,36		
	Grave de silex	>-0,50	>-0,50	>-0,50	>-0,60	>-0,70	>-0,80	>-0,50	>-0,45		
	fond de tranchée	-0,50	-0,50	-0,50	-0,60	-0,70	-0,80	-0,50	-0,45		
TR 14	Terre végétale	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,30	-0,24		
	Limon					-0,54	-0,46	-0,50			
	Grave de silex	>-0,45	>-0,60	>-0,47	>-0,6	>-0,68	>-0,6	>-0,55	>-0,40		
	fond de tranchée	-0,45	-0,60	-0,47	-0,60	-0,68	-0,60	-0,55	-0,40		
TR 15					79 m Fin Tr.						
	Terre végétale	-0,30	-0,30	-0,27	-0,25						
	Limon					-0,55	-0,55				
	Grave de silex	>-0,64	>-0,58	>-0,50	>-0,42						
TR 16	fond de tranchée	-0,64	-0,58	-0,50	-0,42						
					78 m Fin Tr.						
	Terre végétale	-0,30	-0,28	-0,28	-0,26						
	Limon					-1,00	-0,57				
TR 17	Grave de silex	>-1,10	>-0,6	>-0,54	>-0,47						
	fond de tranchée	-1,10	-0,60	-0,54	-0,47						
	Terre végétale	-0,30	-0,25	-0,28	-0,30						
	Limon					-0,50	-0,30				
TR 18	Grave de silex	>-0,60	>-0,38		>-0,50						
	Argile					-0,38					
	fond de tranchée	-0,60	-0,38	-0,38	-0,50						

Annexe 3 : Inventaire des structures - p. 1/2

Tranchée	n° structure	Type	Description et comblement	Dimensions	Altitude d'apparition	Foutille	Mobilier	Chronologie
T1	F101	Fosse	Très irrégulière, comblement de terre limoneuse brun-gris.	largeur: 2,15 m	177,81 m NGF	mécanique	1 fragment de TCA	Indéterminée
T2	F201	Foyer	charbonneuse, traces charbon de bois, probable vestige de foyer	longueur: 0,90m largeur : 0,80 m	182,21 m NGF	manuelle		Indéterminée
T2	F202 = F501	Fossé	Fossé, Comblement de terre gravillonneuse grise.	0,32 m de large.	178,94 m NGF			Gallo-romain
T2	F203 = F601	Fossé	Fossé identique à F202, comblement identique, même orientation.	0,40 m de large.	178,67 m NGF			Gallo-romain
T2	F204	Annulé						
T2	F205	Fosse d'arbre	Structure fossoyée carrée. Comblement limoneux gris, faible présence de cailloutis.	2,10 m de long. 2,10 m de large.	178,26 m NGF	mécanique	Clous + TCA pâte rouge.	Moderne / Contemporain
T2	F206	Fosse d'arbre	Structure fossoyée oblongue. Comblement limoneux gris, faible présence de cailloutis.	1,75 m de long. 1,90 m de large.	177,91 m NGF	mécanique		Moderne / Contemporain
T2	F207	Racines calcinées	Zone marquée par la présence de racines calcinées, se poursuit vers l'ouest.	3,20 m de long				Indéterminée
T2	F208	Cours d'eau fossile	Probable trace d'écoulement hydraulique fossile. Cailloutis fins et sablonneux (recoupé par un drain).	largeur : 0,40 m	177,106 m NGF	mécanique		
T3	F301	Fosse d'arbre ?	Structure fossoyée quadrangulaire, comblement de terre limoneuse grise et quelques cailloutis. Ouverture d'une fenêtre (n°1).	1,10 m de long. 1,30 m de large.	181,73 m NGF	mécanique	Fragments de TCA	Moderne / Contemporain
T4	F401	Foyer ?	Zone charbonneuse.	0,40 m X 0,15 m.	177,32 m NGF	manuelle		Indéterminée
T5	F501	Fossé bordant chemin	Comblement de terre limoneuse grise et graviers. Quelques zones charbonneuses. Petites fosses circulaires accolées (diamètre environ 25 cm) sur le bord sud.	0,35 m de large.	178,25 m NGF	manuelle	Fragment céramique rouge à extérieur noir. Fragments de tegulae	Gallo-romain
T5	F503	Foyer creusé	Trace de foyer. Centre rubéfié, contours charbonneux. Charbons de bois.	0,50 m de diamètre.	177,22 m NGF	manuelle	Prélèvement charbon.	Gallo-romain
T5	F504	Amas de mobilier	Rares fragments de mobilier céramique posés à plat.		177,23 m NGF	manuelle	2 tessons d'amphores fragmentés et fragments de céramique à pâte rouge et extérieur noir. (F504.1 - F504.2)	Gallo-romain

Annexe 3 Inventaire des structures - p. 2/2

Tranchée	n° structure	Type	Description et comblement	Dimensions	Altitude d'apparition	Fouille	Mobilier	Chronologie
T5	F505	Four domestique	Présence de tegulae comme sole du foyer, bordure de moellons calcaires chauffés au nord. Traces d'une bordure similaire au sud. Dépôts cendrés et charbonneux à l'entrée de la zone de foyer (ouest).	0,50 m de long. 0,48 m de large	177,38 m NGF	manuelle	Tegulae (voir figure XX). Pierres calcaire chauffées et deux tessons remontant d'une pâte commune claire	Gallo-romain
T6	F601	Fossé bordant chemin	Comblement de terre limoneuse grise et graviers.					
T6	F602	Tranchée d'installation de collecteur de drain	Comblement de terre brun gris	0,75 m de large	177,63 m NGF	mécanique		Contemporain
T7	F701	Fosse	Traces de cendres. Comblement de terre limoneuse grise et cailloutis, traces de mortier rose	1,75 m de diamètre environ.	177,26 m NGF	manuelle		Gallo-romain ?
T8	F801	Chablis ?	Contours irréguliers à comblement homogène de terre limoneuse grise. Ni charbons, ni mobilier.	2,80 m de long. 1,80 m de large.		mécanique		
T8	F802	Chablis ?	Contours irréguliers à comblement homogène de terre limoneuse grise. Ni charbons, ni céramique apparente. Ressemblance avec F801. S'agit-il également d'un chablis ?	2,20 m de long. 2 m de large.	179,31 m NGF	mécanique		
T8	F803	Foyer ?	Zone charbonneuse.					
T10	F1001	Fossé d'enclos	Comblement: limon homogène beige, présence de gros silex 15 X 15 cm en bordure nord de la fosse (provenants très probablement du chemin bordé de fossés).	1,20 m de large. Profondeur max 0,85 m.	178,70 m NGF	mécanique	Fragments de terre cuite ou de plaque foyère.	Protohistoire ?
T10	F1002	Cours d'eau fossile	Concrétion de terre sablonneuse amalgamée à du gravier de silex.		178,70 m NGF	mécanique	Prélèvement.	
T12	F1201	Fosse	Comblement de limon gris et forte présence de charbon.	5 x 2,5 m	180,00 m NGF	mécanique		
T14	F1401	Trou de poteau	Fosse circulaire. Probable trou de poteau. Comblement de limon et silex chauffés.	0,40 m de diamètre	179,86 m NGF			Protohistoire / Gallo-romain
T14	F1402	Trou de poteau	Fosse circulaire. Probable trou de poteau. Comblement : fragments de terre à bâtir, limon et charbon de bois.	0,42 m de diamètre	180,01 m NGF	manuelle	Terre à bâtir avec traces de clayonnage ayant subi le feu. F1402.1	Protohistoire / Gallo-romain
T14	F1403	Chemin	Couvrement de silex (max. 0,15 m X 0,15 m) du chemin bordé de fossés (F501 et F601). Niveau scellé par le limon beige.	6 m de large (max.)	179,22 m NGF	mécanique		Gallo-romain
T15	F1501	Chemin	Couvrement de silex (max. 0,15 m X 0,15 m) du chemin bordé de fossés (F501 et F601).	6 m de large (max.)	179,47 m NGF	mécanique / manuelle	Céramique à pâte rouge, engobe blanc.	Gallo-romain
T16	F1601	Chemin	Zone empiétrée de silex. Vestige du couvrement du chemin bordé de fossés (F501 et F601). Moins complet qu'en F1501.		179,44 m NGF	mécanique		Gallo-romain

Annexe 4 : Inventaire du mobilier - p. 1/2

TBA = Terre à Bâtir

TCA = Terre cuite architecturale

Tranchée	Imatriculation	Céramique	TCA	Fer	Autres	Observation	dist. / Pt 0	dist. / axe	Alt. Apparition	Chronologie
1	F 101.1		x			Pâte rouge et inclusion minérale importante.				Indéterminée
2	F 206.1	x				Pâte beige, faïencé sur face extérieure et intérieure, la surface extérieure recevant un décor de motifs végétaux en couleur.				Moderne / Contemporain
2	F 205.1 - 205.2		x	x		Fer : deux fragments de clous altérés remontant, longueur d'environ 5,4 cm. TCA : pâte rouge, épaisseur de 1,3 cm.				Moderne / Contemporain
3	F 301.1		x			Pâte orangée. 1,10 cm d'épaisseur.				
4	T4.1	x?	x?				5,20 m	0,45 m Ouest		Moderne / Contemporain
5	F 501.1		x			Tegula, bordure, fortes inclusions minérales.	183,40 m	0,5 m Ouest	178,25 m NGF	Gallo-romain
5	F 501.2	x				Céramique fine, pâte rouge, extérieur noir.	115,50 m	2,20 m Ouest	178,25 m NGF	Tène finale / 1er siècle ?
5	F 503.1				Charbon	Prélèvement.				
5	F 504.1	x				Fragments d'amphores. Dressel 7/11, importation			177,23 m NGF	Gallo-romain
5	F 504.2	x				Céramique fine, pâte rouge, extérieur noir.			177,23 m NGF	Tène finale / 1er siècle ?
5	F 505.1	x				Tesson pâte commune claire micacée				Gallo-romain (1er siècle)
5	F 505.2		x		Élément four domestique	Fond du four : tegula. (voir figure XXX).				Gallo-romain
5	F 505.3		x		Élément four domestique	Fond du four : tegula. (voir figure XXX n°2)				Gallo-romain

Annexe 4 : Inventaire du mobilier - p. 2/2

TAB = Terre à Bâtir

TCA = Terre cuite architecturale

Tranchée	Imatriculation	Céramique	TCA	Fer	Autres	Observation	dist. / Pt 0	dist. / axe	Alt. Apparition	Chronologie
5	F 505.4				Élément four domestique	Moellons de calcaire tendre blanc chauffés				Gallo-romain
5	F 505.5		x		Élément four domestique	TCA pâte beige, traces de feu, inclusions minérales importantes.				Gallo-romain
6	T6.1		x			Carreaux (pavement ?), quatre bords conservés. Épaisseur : 1,10 cm / 6,20 X 5,6 cm.	78 m	0,50 m Ouest	179,71 m NGF	Moderne / Contemporain
6	T6.2		x			Pâte rouge et inclusions minérales importantes.	121 m	0,10 m Ouest	177,90 m NGF	
6	F 601.1		x			Inclusions minérales grossières.			177,62 m NGF	Gallo-romain ?
6	F 601.2		x			Inclusions minérales grossières. Épaisseur de 2 cm.			177,62 m NGF	Gallo-romain ?
6	F 601.3				Mortier ?	boulettes de chaux ou mortier de chaux				Gallo-romain ?
7	F 701.1		x			Pâte orangée, épaisseur de 1,10 cm.	5,20 m	0,45 m Ouest		
9			x			Fragment d'amphore italique Dressel 1 ou 2/4, épaisseur de 1,60 cm.				Tène finale / 1er siècle ?
10	F 1001		x		plaque foyère ?	Inclusions minérales grossières. Fragments probable de plaque foyère. Épaisseur min. 5.5 cm				Protohistoire ?
10	F 1002	x				Prélevement.				
12			x		TCA	Pâte rouge sombre. Dégraissant minéral grossier.	170,30 m	0,30 m Ouest	0,25 m	
14	F 1402.1				parois de torchis	Fragments de terre argileuse calcinée à fortes inclusions de végétaux, à cœur sombre et parois oranges. Négatifs de clayonnages.				Protohistoire / Gallo-romain ?
15	F 1501.1	x				Céramique fine, commune claire, pâte rouge, engobe blanc.				Gallo-romain